BULLETIN MUNICIPAL ■ OCTOBRE 2014 ■ N°1

Commune de Missillac

Les Échos de Missillac

DÉCOUVREZ EN PAGE 3

VOS ÉLUS

PORTRAIT DES MEMBRES DU BUREAU MUNICIPAL

Colette FREHEL et Caroline GERGAUD

Vos élus se présentent au fil des publications municipales...

PAGE 25

DOSSIER SPÉCIAL

INAUGURATION DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE LA MAISON DE RETRAITE SAINT-CHARLES

Le jeudi 26 juin 2014, la maison Saint-Charles inaugurait sa nouvelle unité pour personnes âgées désorientées « Les Hirondelles », son pôle d'activités de soins adaptés « Les Tournesols », l'agrandissement de sa salle polyvalente et ses nouveaux équipements...

PAGE 26

INTER VIEW

ANAÏS TESSIER - STAGIAIRE DE LA PRÉPARATION MILITAIRE MARINE

Lors de la cérémonie du 13 avril 2014, Anaïs TESSIER a été décorée.

SOMMAIRE

4 VIE MUNICIPALE
5 VIE CITOYENNE
6 VIE QUOTIDIENNE
8 TRIBUNES
9 VIE SCOLAIRE
11 VIE SOCIALE – SANTÉ
12 VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE
13 LE PATRIMOINE
15 VIE ASSOCIATIVE
23 VIE ÉCONOMIQUE
24 VIE ENVIRONNEMENTALE
25 DOSSIER SPÉCIAL
26 INTERVIEW
27 ÉTAT CIVIL
29 CALENDRIER DES FÊTES
30 PROGRAMME DE LA SAISON CULTURELLE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE MISSILLAC

6, rue de la Fontaine Saint-Jean • 44 780 Missillac

Tél. 02 40 88 31 09 • Fax. 02 40 19 32 02

Courriel : mairie@missillac.fr
Site internet : www.missillac.fr

Prochain bulletin municipal :
décembre 2014-janvier 2015

Les articles, au format **.doc**, et les photos, au format **.jpeg**, doivent être **fournis avant le vendredi 14 novembre 2014** à l'adresse courriel suivante : **webmaster@missillac.fr**.

Les services administratifs de la Mairie vous accueillent :

- Le lundi et le vendredi de 08h30 à 12h00 et accueil téléphonique de 13h30 à 16h30
- Le mardi, le mercredi et le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Le samedi de 09h00 à 12h00
- Le service urbanisme est ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi.

PUBLICATION

Directeur de la publication :
Jean-Louis MOGAN, Maire

Rédacteur en chef : Philippe PERRAIS

Tirage : 2 500 exemplaires

Crédits photos : Philippe PERRAIS, Jacky GAUTIER, l'ensemble des associations Missillacaises.

RÉALISATION

IDA L'IMPRIMERIE

3 Impasse Rémy
Z. I. de la Croix Blanche - 44260 MALVILLE

Tél. 02 40 58 31 03 - Fax 02 40 56 94 52

www.ida-imprimerie.com

IDA l'Imprimerie respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT

IMPRIM'VERT®

EDITO

Chères Missillacaises, Chers Missillacais,

Merci à tous pour votre confiance !

L'ensemble du conseil municipal s'est mis au travail dès le lendemain des élections pour répondre au mieux à vos attentes et faire en sorte que, durant cette période de crise, nous puissions continuer à vivre ensemble et en harmonie tout en tenant compte des attentes et des besoins de chacun d'entre vous. C'est mon vœu le plus cher pour ce municipe ! Vous allez découvrir le premier bulletin de la nouvelle équipe en charge de la communication. Pour commencer, je vous propose de faire connaissance avec deux membres du bureau municipal… Les autres adjoints se présenteront à vous dans les prochaines publications.

Excellente lecture

Le Maire
Jean-Louis MOGAN

Découvrez vos ÉLUS

COLETTE FREHEL - 4E ADJOINTE CULTURE - TOURISME

MA PRÉSENTATION

À 56 ans, je suis Agent de Service en École Maternelle (ASEM) dans une école de notre commune. Élue depuis 2001, je suis adjointe au Maire depuis 2008 et actuellement 4ème adjointe en charge de la culture et du tourisme.

MES DELEGATIONS

En tant qu'adjointe au Maire, je suis en charge de la culture et du tourisme. Je participe aux commissions communales suivantes : « finances », « information », « sports », « restauration scolaire » et également aux commissions extra-communales « maison de la santé », « rythmes scolaires », « Centre Communal d'Action Sociale » et « tourisme-loisirs-culture. »

MES FONCTIONS EXTRA-MUNICIPALES

Récemment, je suis devenue conseillère générale du canton de Saint-Gildas-Des-Bois. Je fais partie de l'Office de Tourisme du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois et de la Maison du Tourisme de Brière.

MES REPRESENTATIONS DANS LES ASSOCIATIONS

Je suis également investie dans les associations missillacaises de l'Office Culturel, du Comité de Jumelage ainsi qu'au sein de la bibliothèque-vidéothèque.

LES PROJETS MUNICIPAUX

Pour ce mandat, du point de vue de la culture, je souhaite encourager les associations dans leurs activités en les accompagnant dans leurs demandes et leurs besoins afin de leur offrir les meilleures conditions possibles de développement. Concernant le tourisme, j'ai à cœur de mettre en avant notre territoire, en lien avec l'Office du Tourisme du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois, en renforçant la promotion de notre commune et en apportant encore plus de soutien à nos grands événements culturels. Au niveau communal, notre camping va être repensé pour fidéliser nos visiteurs et en attirer de nouveaux.

Au plaisir de vous retrouver.

Colette FREHEL

Permanence en Mairie le mercredi de 09h00 à 11h00 (semaine impaire)

CAROLINE GERGAUD 6E ADJOINTE AFFAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRES ACCUEIL PERISCOLAIRE

MA PRÉSENTATION

À 40 ans, maman de deux enfants, je suis chargée de clientèle en banque. Arrivée sur Missillac depuis 1978, j'ai été scolarisée à l'école publique puis au collège de la commune. J'ai également fait partie du bureau du club de volley-ball à sa première création. Après 8 ans passés en Mayenne, pour raisons professionnelles, je suis revenue sur la commune en 2006 où je me suis investie au sein de l'association des parents d'élèves de l'école Françoise DOLTO. Poste duquel j'ai démissionné lors de mon élection au conseil municipal de 2008.

MES DELEGATIONS

En tant qu'adjointe au Maire, je suis en charge des affaires scolaires, de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire. Je participe à la commission communale « restauration scolaire » et également aux commissions extra-communales « école Françoise DOLTO », « rythmes scolaires » et « tourisme-loisirs-culture. »

LES PROJETS MUNICIPAUX

Durant ce mandat, concernant les affaires scolaires, la priorité sera donnée à la réhabilitation et à l'agrandissement de l'école publique Françoise DOLTO. Je veillerai également à la bonne organisation et au fonctionnement des rythmes scolaires tout en continuant à concerter l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués. Pour la restauration scolaire, une réflexion sera engagée afin d'améliorer constamment les services proposés à nos enfants.

Au plaisir de vous rencontrer.

Caroline GERGAUD

Permanence en Mairie le mercredi de 09h00 à 11h00(semaine paire)

VIE MUNICIPALE

L'EXTENSION DE LA CARRIÈRE GSM

La société GSM a déposé une demande auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique pour renouveler l'autorisation d'exploitation du site, situé aux lieux-dits « La Métairie Neuve » et « La Garenne », exploité depuis 15 ans. Cette demande a été formulée pour étendre la surface exploitable au Pas Rivière. À cet effet, une enquête publique a été organisée sur la commune du 22 avril 2014 au 23 mai 2014. Le conseil municipal a ensuite été appelé à donner son avis sur cette demande. Ainsi, par délibération, en date du 06 juin 2014, le conseil municipal a émis, à la majorité, un avis défavorable, à la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter présentée par la société GSM : 14 avis défavorables et 13 avis favorables avec réserves.

Cet avis a été transmis aux services de l'État compétents qui prennent désormais en charge l'instruction de ce dossier. ■

LE CHANTIER DE REMBLAIEMENT AU LIEU-DIT LA MORISSAIS

Le mois de juillet dernier a été ponctué de nombreuses publications de presse relatives au chantier de remblaiement qui se déroule sur notre commune au lieu-dit « La Morissais ». Une visite du site a donc été organisée le samedi 26 juillet 2014 par l'entreprise TERRIEN qui exploite ce chantier. Près d'une quarantaine de personnes étaient présentes : habitants, Élus de la majorité et de la minorité. Une initiative, saluée par tous, qui a permis à chacun de comprendre le fonctionnement du chantier et qui a favorisé l'échange avec le dirigeant de l'entreprise Monsieur Mickaël TERRIEN. ■

LES CONSEILS DE CIVISME

En cette rentrée 2014, la municipalité vous rappelle certaines règles de civisme afin de préserver notre qualité de vie tout en respectant nos concitoyens et notre environnement,

LE BRUIT

L'arrêté municipal n°09-09-03 stipule que les travaux bruyants : bruits de tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres outils ou engins bruyants, peuvent être réalisés du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Ils sont interdits en dehors de ces horaires.

LA PLANTATION ET L'ENTRETIEN DES ARBRES

Tout arbre appelé à dépasser 2 mètres de hauteur doit être planté à 2 mètres au moins de la limite séparative. Tout arbre ne dépassant pas les 2 mètres doit être planté à 50 centimètres au moins de la limite séparative (article 671 du Code Civil). Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Ils doivent en outre, être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants (arrêté municipal n°13-05-14).

De plus, il convient d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de prévenir tout risque d'incendie pouvant émaner des terrains non entretenus. Considérant l'état d'abandon et le danger pour l'environnement que représentent les parcelles non bâties laissées en friche, tout terrain privé non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres d'une habitation doit être tenu en parfait état de propreté et débroussaillé au 15 juin de chaque année (arrêté municipal n°13-05-17).

LA POLLUTION DE L'AIR

Le brûlage des déchets, verts ou ménagers, à l'air libre génère des troubles par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et augmente le risque d'incendie. Ainsi, et dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, il est interdit de brûler ces déchets dès lors qu'une structure, capable de les recevoir, est présente sur le territoire. La municipalité vous rappelle donc qu'il est strictement interdit de procéder à ce type d'opération sur la commune et vous invite à vous diriger vers les déchetteries du territoire intercommunal ainsi que vers la plateforme déchets verts située route de Campbon. (article R.541-8 du Code de l'Environnement, Règlement Sanitaire Départemental et circulaire du 18 novembre 2011). ■

VIE CITOYENNE

LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

Dans le cadre de son pouvoir de police, le Maire veille au maintien de l'ordre, à la sûreté et à la sécurité publique sur le territoire communal. À cet effet, il rappelle à chacun, la conduite à tenir lorsqu'il est témoin d'actes susceptibles de porter atteinte à la tranquillité publique et de mettre en danger les concitoyens :

- Prévenir immédiatement les services de la Gendarmerie Nationale (17) ou de la Police Municipale (06.81.47.17.94).
- Indiquer les faits, la description, la localisation et la direction éventuelle de fuite de l'auteur,
- Relever la plaque d'immatriculation et la couleur du véhicule.

La municipalité vous précise que les réseaux sociaux, où certaines informations erronées circulent, ne sont pas des moyens fiables de communication. Seules les informations transmises de source sûre par la Mairie et les établissements officiels doivent être prises en compte. L'équipe municipale vous remercie de votre compréhension et reste à votre disposition.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Divagations : Nous rappelons aux propriétaires que leur chien ne doit pas divaguer sur la voie publique (article L.211-23 du Code Rural) au risque que leur animal soit capturé et conduit à la fourrière intercommunale. Tout contrevenant est également passible d'une amende (R.412-44 du Code la Route).

Déjections : Tout propriétaire de chien se doit de ramasser les déjections de son animal sur la voie publique. Tout manquement à cette obligation constitue une infraction prévue et réprimée par l'article R.632-1 du Code Pénal.

Aboiements : Les aboiements de chiens sont la cause fréquente de plaintes pour troubles de voisinage. Conformément à l'article R.1334-31 du Code de la Santé Publique, aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'un animal placé sous sa responsabilité. Cette infraction est punie d'une amende comprise entre 150 euros et 450 euros (article R.1337-7 du Code de la Santé Publique). ■

POUR EN SAVOIR PLUS...

La municipalité vous informe que désormais les comptes-rendus des conseils municipaux ne seront pas diffusés dans les publications officielles. Ils restent néanmoins à votre disposition sur le panneau d'affichage du parvis de la Mairie ou bien sur le site internet de la commune :

www.missillac.fr

(rubrique «Découvrir La Commune» / «Présentation» / « Le conseil municipal»). N'hésitez pas à en prendre connaissance. ■

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

PROLONGATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ

Les Cartes Nationales d'Identité (CNI) valides au 1er janvier 2014 ainsi que celles délivrées après cette date sont désormais valables quinze ans. Les CNI restent valables dix ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de celles-ci. Attention cependant si vous devez voyager à l'étranger : cette prolongation de validité n'est pas reconnue dans tous les pays ! ■

LE RECENSEMENT DES JEUNES

Se faire recenser dans les délais permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans mais également d'être convoqué à la « Journée Défense et Citoyenneté » et ainsi pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Aussi, tous les jeunes sont tenus de se faire recenser auprès de la mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les trois mois qui suivent. Pour réaliser cette démarche de recensement, rendez-vous à la mairie, aux heures d'ouverture, avec le livret de famille ainsi que la carte d'identité du jeune à recenser, pour procéder à la déclaration auprès du service État-Civil. ■

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre ! Pour cela, rendez-vous simplement à l'accueil de la mairie, le lundi ou le vendredi de 08h30 à 12h00 ainsi que le mardi, le mercredi ou le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ou le samedi de 09h00 à 12h00, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. ■

L'ENQUÊTE SUR VOS DÉPLACEMENTS

Afin d'adapter les services et les infrastructures futurs aux besoins des usagers, le département de Loire- Atlantique, Nantes Métropole, La Carène Saint-Nazaire Agglomération ainsi que le Syndicat Mixte du Réseau de Transport Cap Atlantic' et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) organisent, du mardi 30 septembre 2014 au samedi 28 mars 2015, une enquête sur les déplacements quotidiens des ménages.

Cette enquête téléphonique est réalisée par la Société Edfield. Les ménages interrogés sont désignés par tirage au sort et avertis par lettre d'avis. Un premier contact téléphonique est effectué depuis le mois de juin 2014 afin de fixer les modalités de cette consultation. Les réponses fournies sont anonymes et confidentielles. La municipalité vous remercie de votre compréhension et vous demande de bien vouloir réserver un bon accueil à l'enquêteur qui prendra contact avec vous. ■

VIE QUOTIDIENNE

LES TRAVAUX

LE VILLAGE SENIORS

LA PRÉSENTATION DU PROJET

Après trois années d'études et de travaux, la municipalité vous présente aujourd'hui le « Village Seniors » de Missillac. Ce projet amorcé fin 2011 suite à une enquête de besoins arrive aujourd'hui à son terme… Le « Village Seniors » se compose de douze maisons de plain-pied, type T2, T2+ et T3, accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite et disponibles à la location, Chaque logement bénéficie d'une terrasse et d'un espace herbé dans l'esprit de « petit hameau ». Cinq pavillons disposent d'un garage et les sept autres d'un local de rangement. Les loyers, charges comprises, sont estimés entre 315 euros et 480 euros pour les T2 et T2+ et entre 430 euros et 500 euros pour les T3.

Cet ensemble locatif est géré par le bailleur social Espace Domicile qui a eu pour missions d'étudier la faisabilité technique du projet, d'assurer la construction des logements, en collaboration avec le cabinet d'architectes CHANTELOUP, et qui prend désormais en charge la gestion des pavillons. Ce projet d'un montant global de 1 230 181 euros TTC a été financé par Espace Domicile.

La commune a travaillé avec le cabinet géomètre BCG et l'entreprise TERRIEN pour l'étude et la mise en œuvre des travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD) nécessaires à la desserte et la viabilisation de l'ensemble des terrains du village.

LES DATES IMPORTANTES

Année 2011	■ Lancement de l'enquête de besoins dans les publications municipales
Année 2012	■ Restitution des résultats de l'enquête et définition du projet
Année 2013	■ Validation du projet en conseil municipal : le 07 mai 2013 ■ Acceptation du permis de construire : le 26 août 2013 ■ Viabilisation des terrains et travaux VRD par la commune en collaboration avec le cabinet géomètre BCG pour un montant d'environ 11 500 euros HT ■ Dépôt du permis d'aménager : juillet 2013 ■ Attribution du marché : septembre 2013 ■ Début des travaux par l'entreprise Terrien pour environ 156 000 euros HT : octobre 2013
Année 2014	■ Mise en œuvre et début des travaux de construction par Espace Domicile, en collaboration avec le cabinet d'architectes CHANTELOUP, pour un montant de 1 230 181 euros TTC : le 17 janvier 2014 ■ Visite de la maison témoin : le 03 septembre 2014
Année 2015	■ Livraison du « village seniors » : premier trimestre

L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

L'attribution des logements du « Village Seniors » est soumise à plusieurs critères et nécessite une inscription préalable. Pour pouvoir prétendre à l'attribution d'un logement du « Village Seniors », vous devez obligatoirement être âgé(e) d'au moins soixante-dix ans et remplir certaines conditions. Quatre des douze logements proposés sont destinés à des personnes dont la demande doit obligatoirement être justifiée par des raisons de santé nécessitant un rapprochement familial, un rapprochement des services ou un rapprochement de la maison de retraite Saint-Charles. Renseignements complémentaires et consultation des plans auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune. ■

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉCHETTERIE

En raison des travaux de réhabilitation, la déchetterie de Missillac est fermée depuis le lundi 30 juin 2014. Les dépôts doivent, pour le moment, s'effectuer dans les déchetteries de la Communauté de Communes. Pour vos déchets verts, n'hésitez pas à privilégier la plateforme, située sur la route de Campbon, qui est plus adaptée à la réception d'un afflux important de remorques et autres véhicules. La municipalité vous remercie de votre compréhension et vous rappelle les horaires d'ouverture des déchetteries du territoire intercommunal :

- **Pontchâteau - Zone Artisanale du Landas**
  - Du lundi au samedi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
- **Saint-Gildas-des-Bois - Zone Artisanale de la Croix Daniel**
  - Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h30. Le mercredi de 09h00 à 12h30.
  - Le vendredi et le samedi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
- **Sainte-Reine-de-Bretagne - Zone Artisanale du Clos Gilles**
  - Le mercredi de 14h00 à 17h30. Le jeudi de 09h00 à 12h30.
  - Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- **Plateforme de déchets verts - route de Campbon**
  - Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
  - Le vendredi et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. ■

LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ENFOUISSEMENT

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES - « LA SÛRETÉ »

Depuis le mardi 02 septembre 2014, et jusqu'au mois de février prochain, le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA) et l'entreprise LUCITEA procèdent, sur le secteur de « La Sûreté », à des travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques. Des modifications de circulation sont mises en place : circulation alternée sur la rue de la Pommeraie, circulation en sens unique sur la rue du Ténia et déviation en venant de Sainte-Reine-de-Bretagne vers La Béchetais. La municipalité s'excuse des éventuels désagréments et vous remercie de votre compréhension. ■

LA MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal, engagé dans une démarche de gestion environnementale et d'économies, a décidé de modifier l'éclairage public sur le territoire communal. En effet, pour l'année 2013 la dépense en électricité s'élève à environ 41 000 euros, hors dépenses d'entretien. Les communes environnantes veillent également à l'extinction de leurs éclairages la nuit. Aussi, à compter de la fin du mois d'octobre 2014, l'ensemble de l'éclairage public sera suspendu, dans le centre-bourg et dans le village de l'Angle Bertho, entre 23h00 et 06h00 sauf le week-end. La municipalité vous remercie de votre compréhension et les services techniques se tiennent à votre disposition pour toutes suggestions ou tous renseignements complémentaires. ■

LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES OUVRAGES DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité doit effectuer des contrôles sur les ouvrages pour vérifier leur conformité aux prescriptions techniques en vigueur. Dans ce cadre, le pôle Contrôle Technique des Ouvrages (C.T.O) d'ERDF, en charge de ces contrôles, a mandaté l'entreprise « Bouygues Energies Services » pour procéder à des vérifications sur une partie du réseau électrique qui alimente notre commune, entre le lundi 29 septembre 2014 et le vendredi 14 novembre 2014. La municipalité s'excuse des éventuels désagréments et vous remercie de votre compréhension. ■

MISE EN SERVICE DU HAUT-DEBIT ADSL

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique, le département de Loire-Atlantique et le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA) mènent une vaste opération de montée en débit visant à améliorer la desserte des usagers en haut-débit ADSL. Actuellement, cette intervention se déroule sur le Nord de la Commune. La mise en service devrait être effective à compter de la mi-octobre 2014. À partir de cette date, et si vous êtes concerné par ce secteur géographique, vous pourrez accéder aux nouveaux services en prenant contact avec votre opérateur. Des perturbations momentanées des réseaux téléphone et internet sont à prévoir, à compter du mercredi 15 octobre 2014, durant la migration des lignes. Si ces perturbations persistent pendant plusieurs jours, nous vous invitons à vous adresser à votre opérateur. La municipalité vous remercie de votre compréhension. Trois autres secteurs vont bénéficier de cette montée en débit dans les années à venir : l'Angle-Bertho et Bergon, où les travaux devraient débuter en 2015, ainsi que le secteur de La Biche, où les travaux sont programmés à partir de 2016. ■

VIE QUOTIDIENNE

LES ÉTUDES

LA MAISON DE SANTÉ

Ce projet, fruit d'une réflexion amorcée en 2008–2009, par les professionnels de santé et les Élus de la commune, s'intègre au projet d'aménagement du quartier de la Fontaine Saint-Jean. Ce dernier comprend un pôle administratif, un pôle culturel, un pôle social et un pôle médical. Les deux premiers sont réalisés. Les deux derniers sont à l'étude. Pour l'aider à définir son besoin, la commune s'est fait accompagner par le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Celui-ci a proposé plusieurs scénarios d'aménagement puis une aide dans l'élaboration du cahier des charges. Une étude de pré-programmation et une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ont été confiées au cabinet « Vanoni – Polyvalence » de Nantes. Le résultat a été présenté à la commission « maison de la santé » en avril 2013, composée d'Élus et de professionnels de santé. Le programme de construction a été exposé à l'Agence Régionale de Santé (ARS), le 14 mai 2013, puis à la commission le 04 juin 2013. Lors de la réunion du 04 juillet 2013, le cabinet d'étude a proposé devant la commission les différents scénarios possibles ainsi qu'une étude des surfaces et des coûts. L'ensemble de ces éléments a été présenté devant le conseil municipal, réuni en séance le 05 juillet 2013.

Initialement prévu pour accueillir 10 cabinets médicaux et 4 cabinets d'ostéopathes, le projet de construction, susceptible d'être intégré au projet de soins

à l'étude au niveau intercommunal, a été revu. Aujourd'hui, 9 professionnels sont prêts à intégrer le bâtiment de 530 m², dont le coût au mètre² est évalué à 2 200 € (hors subvention), deux médecins, deux dentistes ainsi que deux cabinets d'infirmières et une orthophoniste Les travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD) resteront à la charge de la commune. En juillet 2014, l'agence ALL de Rennes, attributaire du marché de maîtrise d'œuvre (MOE) s'est vue présenter en commission urbanisme le programme finalisé. Elle a invité les membres de la commission a visité une de ses réalisations : la maison de santé de Retiers (35) début septembre et a présenté une première esquisse à suivre.

À ce stade d'avancement, l'étude porte sur le montage financier du projet et sur la possibilité d'une matrise d'ouvrage (MOA) intercommunale déléguée à la commune. ■

LA FUTURE STATION D'EPURATION

La station d'épuration actuelle, qui arrive à capacité maximale, et l'évolution croissante du nombre d'habitants sur notre territoire nécessitent la construction d'un nouvel ouvrage. Dans ce cadre, la municipalité a engagé une réflexion sur ce projet. À ce jour, l'état d'avancement de cette étude suit le calendrier prévu. Une consultation sur le choix d'un cabinet pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été publiée en septembre 2013. Le choix s'est porté sur le cabinet BOURGOIS de Saint-Grégoire. Ce dernier a réalisé le montage du dossier de pré-étude comprenant les possibilités de fonctionnement de ce bâtiment ainsi que les obligations et normes de rejet en milieu naturel et le plan d'épandage. Il réalise également le dossier de consultation des entreprises (DCE) dans le cadre du marché public sur la base d'une mission de « réalisation-conception ». Les marchés publics de travaux seront lancés fin 2014 pour une livraison courant 2016. En parallèle, le choix du prestataire qui assurera le contrôle technique, le suivi de la sécurité et de la protection de la santé ainsi que de la mise en œuvre du diagnostic démolition et amiante, de la station d'épuration actuelle, s'est porté sur l'agence APAVE de Montoir-de-Bretagne. ■

VIE SCOLAIRE

LES RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire du mois de septembre dernier, les enfants de l'école maternelle « Les Petits Herbets » et de l'école élémentaire Françoise DOLTO bénéficient de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui intègrent deux nouveaux temps dans la journée.

- Le temps de transition qui permet d'attendre l'arrivée des parents en toute sécurité avec des jeux libres
- Le temps péri-éducatif qui permet la pratique des activités ludiques et de découverte sur un créneau réservé et à travers trois pôles : Expression et Découverte, Éveil et Sport, Livres et Jeux.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Un coupon d'information a été remis aux familles par le biais du cahier de liaison de l'école. Une fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la commune ainsi qu'à l'accueil de la mairie et aux accueils périscolaires « Les Mélisses » et « Les Petits Herbets ».

Cette fiche est à retourner une semaine avant les vacances pour la période suivante par courriel au Pôle Enfance : aps-alsh@missillac.fr ou à déposer dans l'urne installée dans chaque école. L'inscription de l'enfant aux temps de transition et aux temps péri-éducatifs ne peut être réalisée au cours d'une période commencée. L'enfant inscrit dans un pôle doit le fréquenter durant toute la période choisie. L'enfant choisit un pôle : Expression et Découverte, Éveil et Sport, Livre et Jeux et le service organise la rotation sur les ateliers afin de favoriser la découverte. Les activités proposées sont évolutives et différentes selon les périodes. Seuls les parents ont la responsabilité d'inscrire leur enfant sur ces temps. Si l'inscription n'a pas été effectuée, l'enfant ne sera pas pris en charge par l'équipe d'animation municipale. Le règlement intérieur complet est disponible sur le site internet de la commune et dans les structures des accueils périscolaires « Les Mélisses » et « Les Petits Herbets ». ■

ÉCOLE MATERNELLE « LES PETITS HERBETS »

	7h30 à 8h55	8h55 à 11h55	11h55 à 13h25	13h25 à 15h55	15h55 à 16h15	16h15 à 18h30
Lundi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe	Transition	APS
Mardi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe	Transition	APS
Mercredi	APS (08h45)	Classe (11h45)	APS (11h45-12h15)	Repas + ALSH / Temps en famille / Activités associatives		
Jeudi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe (jusqu'à 14h55)	TPE	APS
Vendredi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe	Transition	APS

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRANCOISE DOLTO

	7h30 à 8h50	8h50 à 11h50	11h50 à 13h30	13h30 à 16h00	16h00 à 16h15	16h15 à 18h30
Lundi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe	Transition	APS
Mardi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe	Transition	APS
Mercredi	APS (08h35)	Classe (11h45)	APS (11h45-12h15)	Repas + ALSH / Temps en famille / Activités associatives		
Jeudi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe (jusqu'à 15h00)	TPE	APS
Vendredi	APS	Classe	Pause Méridienne	Classe	Transition	APS

- Temps périscolaire sous la responsabilité des agents municipaux ou des parents
- Temps d'enseignement sous la responsabilité des enseignants
- Temps extra-scolaire sous la responsabilité des agents municipaux, des parents ou des structures d'activités

L'ECOLE SAINT-JOSEPH – SAINTE-LUCE

Suite aux différents temps de travail concernant la refondation de l'école, voici la décision prise pour l'organisation de la semaine scolaire. L'école Saint-Joseph - Sainte-Luce de Missillac reste sur une organisation de la semaine scolaire à 4 jours pour l'année 2014-2015. Cette décision est prise au regard des éléments apportés par la municipalité, les associations OGEC, APEL, GPEEL et « Petits Malins », les familles, les enseignants, les transports scolaires. Voici donc les horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h40 à 12h00 puis de 13h25 à 16h20. Nous ne sommes pas opposés à cette réforme mais nous ne souhaitons pas nous précipiter dans une organisation hasardeuse. Trop de questions restent sans réponses : les locaux, le surcoût pour l'OGEC (personnel, le mercredi, chauffage…), le financement et l'encadrement des temps d'activités périscolaires. Au vu des moyens financiers à mettre en œuvre pour assurer un encadrement suffisant et des activités intéressantes pour nos élèves, ce choix a été mûrement réfléchi. Il tient compte également des craintes des familles concernant la fatigue des enfants. Le projet sera retravaillé avec tous les partenaires de l'école durant l'année scolaire, ainsi que le choix d'un nom pour finaliser la fusion des deux sites de l'école, Saint-Joseph - Sainte-Luce. Cette année, l'école accueille 8 classes sur le site de Saint-Joseph dont 3 maternelles et 5 primaires pour un effectif total de 220 élèves, et 3 classes sur le site de Sainte-Luce, dont 1 maternelle et 2 primaires pour 81 élèves au total.

Adresse administrative de l'école Saint-Joseph – Sainte-Luce :
11 rue Saint-Charles, 44780 MISSILLAC,
Tél : 02 40 88 39 47, Fax : 02 40 53 26 74,
Courriel : ec.missillac.st-joseph@ec44.fr

LA PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET DU PERSONNEL

- **PS** : Fabienne GRANGIEN
- **MS** : Alexandra BRIAND et Justine HEBEL
- **GS** : Céline MERIEAU et Cindy LE DELEZIR
- **CP** : Nadège GUILBAUD – LIMOUZIN
- **CE1**: Christèle LAILLER
- **CE2** : Florence VINCE et Justine HEBEL
- **CM1** : Françoise DUHOUX et Justine HEBEL
- **CM2** : Amandine BADOUAL
- **PS/MS/GS** : Virginie SICARD
- **GS/CP/CE1** : Virginie BILLY
- **CE2/CM1/CM2** : Christelle GLOTIN
- **Aide aux enfants** : Aurélie MELU
- **Personnel OGEC** : Colette FREHEL, Véronique GUIHENEUF, Jean BURGAUD, Tiphanie TESSIER, Céline SIBILO, Sandie PIVAULT-MONCARNIE

TRIBUNES

LA PAROLE A

« MISSILLAC À VENIR » UN PROJET DÉFINI

En nous engageant dans la campagne électorale, nous souhaitions mettre en place une équipe qui s'engage dans une dynamique de développement de la commune, avec un véritable projet construit et réfléchi. Nous voulions associer les Missillacais à cette réflexion pour définir des besoins communs au-delà des différences et clivages politiques.

Nous devons nous adapter au monde actuel en changeant nos habitudes : entrer dans une dynamique de concertation, d'écoute, de partage, d'inventivité. Nous avons un territoire riche et diversifié, un milieu relativement préservé, continuons à le défendre et le valoriser au lieu de nous opposer dans des débats stériles. Prenons notre destin en main, soyons inventifs et constructifs en utilisant les énergies de tous. Nous avons des atouts, exploitons-les. Travaillons ensemble sans exclusion. Notre commune doit se développer en commerces, services, habitat, en évitant l'étalement urbain avec un cœur de bourg renforcé. Nous devons préserver l'environnement et les espaces naturels, favoriser les déplacements doux, travailler sur l'aménagement des villages.

Nous demandons un projet culturel, économique et social réfléchi et concerté avec tous les acteurs de la commune. Nous espérons que la municipalité actuelle sera assez ouverte pour comprendre ces enjeux et saura donner à tous une ambition d'action et de construction. Nous souhaitons que de véritables équipes de travail se mettent en place à travers les différentes commissions thématiques avant les prises de décisions en conseil municipal. Les propositions du programme développées par notre liste doivent pouvoir être entendues et considérées.

L'actuelle majorité dans un souci d'ouverture nous a confié deux postes de délégations : l'un au syndicat mixte du bassin de l'ISAC avec Alain le Poupon, l'autre au Parc de Brière avec Jocelyne MEZAC, qui depuis a été élue Présidente de la commission « urbanisme et paysage », constituée d'élus des communes du Parc de Brière.

Nous mettrons notre énergie et nos compétences pour nous investir dans ces tâches qui nous ont été confiées.

Jocelyne Mezac - Alain Le Poupon ■

LA PAROLE A

« MISSILLAC SOLIDAIRE, ECOLOGIQUE ET CITOYENNE »

Nous, élus de Missillac Solidaire Écologique et Citoyenne, profitons de ce bulletin municipal pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés aux urnes lors du scrutin pour les élections municipales et communautaires de mars dernier. Nous remercions celles et ceux qui ont porté leur voix sur notre liste malgré un contexte difficile de division stérile.

Si les résultats n'ont pas été à la hauteur de notre espoir, cela a permis à l'association MSEC de présenter trois élus animés par la volonté d'être présents pour tous les habitants de notre commune, d'informer, d'agir avec vous et de défendre les intérêts de notre territoire. Nous sommes intervenus sur les questions écologiques d'affouillement, d'exhaussement par enfouissement de la Morissais et de la carrière GSM, sur les questions éducatives des rythmes scolaires et de la construction d'un nouveau lycée public à Pontchâteau. Nous sommes également intervenus sur les questions de communication concernant l'ADSL en zone blanche dans le nord de la commune.

Au printemps, notre association a adhéré au Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) et a participé à son université d'été qui se tenait à Piriac sur Mer.

Nos interventions sont généralement le fruit des échanges que nous avons avec vous, des interrogations que vous portez. Depuis le début de son existence, nous avons voulu une association et des élus au service et à l'image de la population.

Si nous n'avons pas encore gagné le pari de gouverner, nous gagnons chaque jour celui de transformer notre démocratie représentative en démocratie participative locale. Si vous aussi vous voulez être informé, débattre et agir pour votre commune, si vous avez des questions ou si vous voulez que soient abordées des questions qui nous intéressent tous, n'hésitez pas à nous contacter et à vous rendre sur notre site :

http://missillac-solidaire-ecologiquecitoyenne.overblog.com/.

Continuons d'améliorer collectivement la vie à Missillac. ■

VIE SOCIALE - SANTÉ

LES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES PAR LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Missillac, dans le cadre de sa mission d'aide financière aux familles ayant de faibles ressources, renouvelle, pour la période de septembre 2014 à juin 2015, son aide au règlement des factures de la restauration scolaire, son aide aux étudiants âgés de moins de 25 ans à partir de leur 2ème année d'études supérieures et l'aide au chauffage en faveur des personnes âgées d'au moins 60 ans.

Pour l'aide à la restauration scolaire, toutes les familles de Missillac, dont le quotient familial CAF est de 1, 2 ou 3, bénéficieront systématiquement d'une réduction sur le prix du repas.

Pour les étudiants, une allocation mensuelle pourra être attribuée au jeune fiscalement rattaché au foyer parental en fonction de ses ressources et de celles des parents. (Justificatifs à fournir)

Pour l'aide au chauffage, un versement pourra être effectué aux personnes dont les ressources ne dépassent pas le minimum vieillesse ou l'allocation de solidarité (dernier avis d'imposition à fournir). ■

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le CCAS au 02.40.88.31.09, du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Nous vous précisons que le CCAS ne reçoit que sur rendez-vous.

LE SERVICE EMPLOI : UNE STRUCTURE DE PROXIMITÉ À DISPOSITION DES DEMANDEURS DU TERRITOIRE

Demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, scolaires…, le service Emploi est à votre disposition pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans votre recherche d'emploi, de formation ou d'orientation. Particuliers, entreprises, collectivités, le service emploi est à votre disposition pour vous informer et pour vous accompagner dans vos recrutements…

Prochaines réunions d'informations collectives à destination des salariés et demandeurs d'emploi, en partenariat avec le FONGECIF Pays de la Loire : le lundi 03 novembre et lundi 1er décembre à Pontchâteau (Inscription obligatoire). Réunion d'information en partenariat avec le CNAM Pays de la Loire sur la Validation des Acquis de l'Expérience : une fois par trimestre le samedi matin à Pontchâteau. Un Bilan de Compétences avec le CIBC/CEBAN Pays de la Loire : chaque mercredi, sur rendez-vous à Saint-Gildas-des-Bois. Des ateliers d'aide à la recherche d'emploi : chaque mois le lundi matin : deux types d'ateliers de recherche d'emploi : des ateliers « multi-thèmes » permettant de réaliser un CV, répondre à une offre d'emploi, organiser sa recherche d'emploi... et des ateliers « mono-thème » permettant d'identifier ses atouts et ses compétences (Inscription obligatoire).

Le service emploi propose aussi la location de cyclomoteur (électrique ou thermique) à un prix de location minime (2€/jour, 12€/semaine ou 48€/mois) et la carte LILA gratuite (sous condition de ressources et de situation) pour faciliter la mobilité des demandeurs du territoire. Le Service Emploi de la Communauté de Communes, c'est aussi un accueil permanent, la mise à disposition de documentation, d'ordinateurs, de téléphone, un accueil sur rendez-vous, un accompagnement individuel à la recherche d'emploi ou de formation. ■

Deux adresses :
17 rue des Forges – 44530 Saint-Gildas-Des-Bois
2 rue des Châtaigniers – La Cafetais – 44160 Pontchâteau.
Téléphone : 02 40 01 66 18.
Courriel : service.emploi@cc-paysdepontchateau.fr.

LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

En Loire-Atlantique, 3 800 sapeurs-pompiers volontaires s'engagent quotidiennement pour assurer la sécurité de tous. Dans le but de promouvoir ce volontariat, le Ministère de l'Intérieur lance une campagne nationale d'information « sapeur-pompier + volontaire = moi aussi » ! Deux sapeurs-pompiers du département ont prêté leur image et leur témoignage pour cette campagne : Laëtitia GUINCHE, sapeur-pompier volontaire au Centre d'Incendie et de Secours de Pornichet, et Laurent DENOUAL, sapeur-pompier volontaire à Trignac. Cet engagement est accessible à tous ! ■

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique : http://www.sdis44.fr

LA FONDATION DE FRANCE - SOUTENEZ LES RÉVEILLONS DE LA SOLIDARITÉ

Les « Réveillons de la Solidarité » offrent un moment de partage chaleureux et festif à 20 000 personnes fragilisées dans leur quotidien partout en France. Destinés à offrir aux personnes isolées et en grande difficulté sociale, un moment de chaleur, de partage et de réconfort à l'occasion des fêtes de fin d'année, ils permettent d'apporter un soutien aux initiatives menées dans ce sens par des associations locales.

Initiés par de petites associations, les « Réveillons de la Solidarité » font participer les personnes en difficulté à toutes les étapes du projet en les mettant au cœur de l'organisation. ■

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet : http://www.fondationdefrance.org.

VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

LES RENCONTRES FRANCO-AMÉRICAINES

La 15ème édition des Rencontres Franco-Américaines de Musique de Chambre s'est déroulée du vendredi 15 août 2014 au mercredi 20 août 2014. Cette année, Missillac a eu le plaisir d'accueillir trois jours de festivités. Le samedi 16 août 2014 à 17h30, à l'Espace La Garenne un master-class puis à 21h00 à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul une soirée Beethoven. Le lundi 18 août 2014 à 12h30, sur le domaine du Manoir de la Briandais un pique-nique musical et enfin le mercredi 20 août 2014, à 21h00 à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul la soirée de clôture du festival qui était consacrée à Schubert et Mendelssohn. Cette année, le grand répertoire romantique était à l'honneur : Beethoven, Mendelssohn, Schubert et Brahms. Ces quatre géants du romantisme allemand ont permis à de jeunes solistes français d'échanger avec leurs alter-egos américains. La rencontre entre la France et les États-Unis est ainsi restée au cœur du festival. Des interprètes de renommée internationale ont guidé les jeunes musiciens dans leur découverte de la musique de chambre, synonyme d'écoute, de partage et d'excellence. Une fois encore ces animations ont rencontré un grand succès. Rendez-vous l'année prochaine ! ■

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

Pour cette nouvelle édition, le concours des Maisons Fleuries a rassemblé une vingtaine de personnes dans trois catégories : maison avec jardin visible de la rue, maison avec jardin limité en fleurissement, balcon-terrasse. Le jury s'est rendu sur site le vendredi 11 juillet 2014 afin de pouvoir attribuer une note à chaque candidat. La remise des récompenses aura lieu le samedi 15 novembre 2014 à partir de 15h00. Rendez-vous à l'Espace La Garenne pour découvrir le palmarès 2014 ! ■

L'OPERATION « UN ARBRE-UNE VIE » 2014

L'opération "Un arbre, une Vie", coordonnée par le Parc Naturel Régional de Brière, se déroulera, cette année, sur la commune de Saint-André-des-Eaux. Ainsi, chaque enfant né entre le 01 octobre 2013 et le 01 octobre 2014 se verra offrir un arbre ou un lot de trois arbustes. Rendez-vous le samedi 22 novembre 2014 entre 15h00 et 17h00 à la salle du Marais pour la remise des lots. Pour les personnes ne possédant pas de terrain, les communes disposent d'un espace réservé pouvant accueillir les plantations. ■

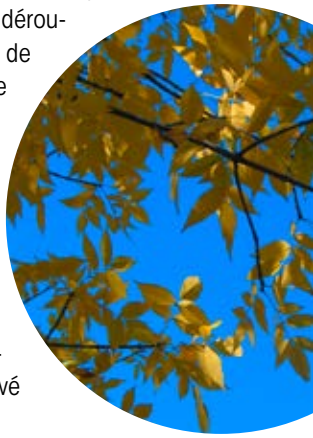

L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

LES PETITES OREILLES

La bibliothèque vous propose la nouvelle saison des « Petites Oreilles ». Animations dédiées au jeune public, à partir de trois ans, et aux familles. Pendant une heure, Sandra, Sandrine et Sylvie, bénévoles de la bibliothèque depuis plusieurs années, proposent des histoires ou contes puisés dans le répertoire de la littérature de jeunesse d'aujourd'hui : le vendredi 23 janvier 2015 : veillée des « Petites Oreilles » à 18h30, le samedi 28 février 2015 à 15h30, le samedi 28 mars 2015 à 15h30 et le samedi 30 mai 2015 à 15h30.

Rendez-vous à la bibliothèque,
4 rue de la Fontaine Saint-Jean,
44780, Missillac
Tél : 02 40 19 32 31
Courriel :
bibliomissillac@cc-paysdepontchateau.fr.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS

Rendez-vous également le samedi 29 novembre 2014 à 15h30 pour l'animation « Pas si bêtes, Monsieur de La Fontaine ! » par Sylviane Blomme-Pille, conteuse-heure du conte pour les plus grands-(à partir de 4 ans). Entrée libre dans la limite des places disponibles. Retrouvez aussi la « Galette littéraire » qui se déroulera le vendredi 30 janvier 2015 à 20h30 à la bibliothèque, sur le thème « la Différence », proposée et animée par les bénévoles de l'association. ■

LES CHEMINS DE RANDONNÉES

Depuis cet été, 28 circuits de randonnée, pédestre, vélo et équestre, de 3,5 kilomètres à 27 kilomètres, sont ouverts aux randonneurs sur trois secteurs : Canal (Guenrouët-Saint-Gildas-des-Bois-Sévérac), Brivet (Drefféac-Pont-Château-Sainte-Anne-sur-Brivet) et Brière (Missillac-Sainte-Reine-de-Bretagne-Crossac). Au printemps dernier peut-être avez-vous vu fleurir des bornes aux plaquettes jaunes sur nos chemins communaux. Ces bornes, complétées par un balisage peinture vous guident dans vos balades. Des aménagements ont également été réalisés pour le confort et la sécurité des randonneurs. Entre nature et rivière, que vous soyez petits ou grands randonneurs, vous trouverez les circuits qui vous conviennent avec la possibilité de combiner plusieurs sentiers. Un topoguide est disponible au prix de 4 euros à l'Office de Tourisme du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois. Des fiches sont également téléchargeables sur le site internet de la commune : www.missillac.fr et sur celui de l'Office de Tourisme : www.pontchateau-saintgildasdesbois.com. 3 circuits de randonnée sont proposés sur notre commune : le circuit des Platanes -8 kilomètres- ainsi que le circuit Brière et Moulins –27 kilomètres- dont les points de départ se situent à l'Office de Tourisme et le circuit de La Roche aux Loups -12 kilomètres- dont le départ se fait de Bergon. ■

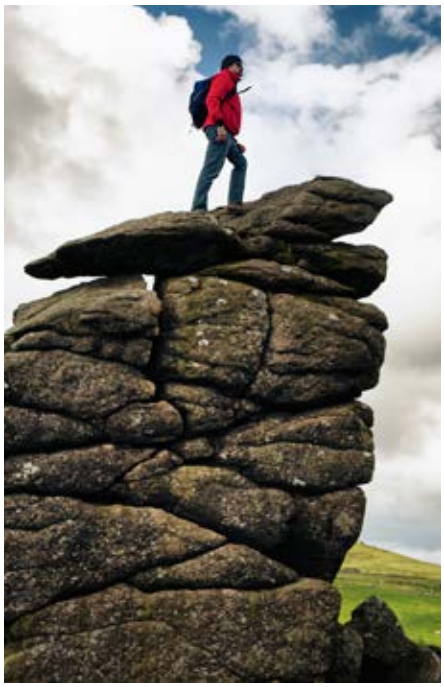

LE PATRIMOINE

« UN CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE »

« MEMOIRE ET PATRIMOINE MISSILLACAIS »

« LE GRAND RETOUR » PROCESSION EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME-DE-BOULOGNE

En 1944, lors de la formation de la Poche de Saint-Nazaire, une poignée de jeunes gens fait traverser clandestinement la Vilaine à la statue de Notre-Dame-de-Boulogne, afin d'échapper à l'occupation allemande. Depuis 1938, de paroisses en paroisses où des cérémonies sont organisées, elle traverse la France par petites étapes jusqu'à Lourdes d'où elle reprend, en 1943, la direction de Boulogne : c'est le grand retour qui donne lieu à des mouvements de ferveur. Elle arrive en Loire-Inférieure le 02 juin, par Anetz et Ancenis, pour rejoindre le Morbihan par la Roche-Bernard. Craignant l'agitation, les combats et les maquisards, les autorités civiles et religieuses retardent le passage et proposent au Curé de Missillac de l'héberger. La statue et ses servants sont accueillis le 1er août au soir dans l'enceinte du Château de la Bretesche. Le lendemain matin, 02 août, une messe est célébrée dans le parc avant que le cortège ne rejoigne l'église de Missillac, fermée aux paroissiens pour cause de couvre-feu, afin d'y passer la nuit en une veillée de prières … Le 03 août, elle quitte Missillac pour rejoindre enfin le Morbihan, en passant par la Vilaine à Cran, sous la protection des maquisards qui déjouent la surveillance allemande. Elle est accueillie à la Roche-Bernard le 06 août 1944.

« LES CAUSERIES »

C'est le rendez-vous mensuel, ouvert à tous, programmé dans le but de restituer et de partager souvenirs et documents anciens. Le dernier mardi de chaque mois, sauf en juin (où la date est réservée pour une sortie des adhérents) et durant les vacances de juillet, août et de noël, venez nous retrouver à 18h30, à l'ancienne école située rue de Ruais (rez-de-chaussée gauche). Chaque soirée est annoncée par voie de presse locale.

Thèmes abordés depuis novembre 2013 :

- «L'Ouvroir de Missillac»
- «Travaux et corvées d'hiver à la campagne au siècle dernier»
- « Les espèces oubliées : potagers et vergers d'autrefois » ; «Chants et danses dans la tradition populaire (suite)
- «Chasses et chasseurs d'autrefois (causerie retranscrite disponible auprès de l'association)
- « À l'époque des conscrits ».

Vous êtes les bienvenus !

Renseignements et contacts :
Madame Sylviane DEUX – Présidente de l'Association Mémoire et Patrimoine Missillacais, 111 Rue du Dolmen, 44780 MISSILLAC
Tél : 02 40 53 28 86 – Courriel : sylviane.deux@yahoo.fr.
Madame Fabienne RUTIN – Secrétaire – Mobile : 06 81 84 95 83
Courriel : fabienne.rutin@free.fr.

RÉCIT : « LA CONSCRIPTION »

RÉDIGÉ ET LU PAR PAUL MARTIN À LA CAUSERIE DU 29 AVRIL 2014

La conscription apparue après la guerre de 1870, après le désastre de Sedan puis la perte de l'Alsace-Lorraine, avec une particularité : parmi ceux qui avaient été déclarés aptes pour le service armé par tirage au sort, la moitié d'entre eux - les chanceux ! - étaient exemptés de porter les armes ... l'autre moitié en « prenait » pour sept ans, ce qui était terriblement long pour quelqu'un qui n'avait pas la vocation ou qui avait d'autres projets. Mais il était possible, moyennant finances, de se faire remplacer… ceci jusqu'en 1905, où là tous les conscrits reconnus aptes partaient pour trois ans.

Arriva la guerre de 1914 : ceux qui finissaient leur service militaire de trois ans furent maintenus sous les drapeaux pour quatre autres années. Lorsque mon père, né en 1900, passa le conseil de révision, à Saint Gildas-des-Bois, il fut déclaré apte par le médecin Major. Le Maire de l'époque, Pierre de Montaigu, alla plaider sa cause : six frères sous les drapeaux, dont deux tués au front et un troisième gazé, un beau- frère tué lui aussi laissant une veuve et deux enfants à la maison, mon grand-père seul pour exploiter la ferme de la Bergerie… Du coup mon père fut déclaré sursitaire d'un an et la guerre se termina en 1918 sans qu'il fût mobilisé.

Évidemment la conscription continua après la Grande Guerre : mon père se retrouva à Angers pour terminer à Brest où il connut quelques faits croustillants, qui n'avaient rien à voir avec les boucheries de la guerre de 14-18. Mais ces conscrits se trouvaient devant les héros souvent blessés ou encore traumatisés de la guerre précédente.

Arriva ensuite la guerre de 1939-1945, une drôle de guerre pour beaucoup : les cartouches qui ne correspondaient pas au calibre du fusil, l'arrivée des Allemands à Missillac, chose impensable … le S.T.O (Service du Travail Obligatoire) pour aider l'économie allemande... Mais comment faire pour éviter le départ en Allemagne ? Certains se réfugièrent dans les fermes les plus isolées possible comme Maurice Legrand de Bovieux, à Kériaho, jamais trouvé... Alphonse Monnier caché à La Haie-Eder, jamais trouvé non plus. D'autres restèrent chez eux et, la solidarité aidant, dès que les gendarmes, français pourtant, apparaissaient, eux disparaissaient dans des endroits étudiés d'avance. Les anecdotes pullulaient… Ainsi Botzon de Bellevue, surpris chez lui, sortit par la porte de derrière pour sauter dans le puits où les gendarmes le cueillirent …

Je crois que la classe 1946 n'a pas fait de service militaire, mais en 1947 la conscription reprit… L'ambiance a tout de suite été meilleure au point que nos conscrits ont pris une certaine liberté. D'abord il fallait être reconnu apte pour servir sous les drapeaux. Être sursitaire passait encore mais être réformé pour une déficience physique ou mentale, c'était presque la honte…

Du conseil de révision, je peux en parler, c'est de ma génération. Déshabillage complet dans une grande salle, en rang, tout le monde bien en ligne, passage sous la toise puis examen médical des plus succincts,

devant le Médecin Major assisté de quelques militaires aux écritures. Seuls témoins : le Maire et quelques Conseillers Municipaux … Une fois rhabillés, nos conscrits, reconnus aptes, sortaient et alors commençait la fête ! D'abord à la sortie de la Mairie, des camelots vendaient des décorations avec en évidence l'inscription : « bon pour le service armé » et « bon pour les filles », le tout bien agencé par des rubans. Et ainsi nos gars parcouraient la campagne à la recherche des filles de la « classe » c'est-à-dire de la même année de naissance. Imaginez cinq jeunes parfois dix, de 19 ans, arriver chez vous, la poitrine pleine de décorations et chantant à tue-tête des refrains de circonstances sous prétexte que vous aviez une fille de leur âge !

Nos joyeux lurons chantaient, mangeaient une soupe ici, un morceau de pain et de lard là, mais c'est surtout les verres de cidre au « cul de la barrique » qui comptaient ! Certains disparaissaient trois et même jusqu'à huit jours couchant dans les foins ou la paille à l'étable. Un m'avait raconté qu'il n'avait trouvé qu'un tas de patates à cochons pour s'allonger… ! Enfin, car il y a une fin à tout, il fallait bien rentrer à la maison et là, ça n'allait pas toujours tout seul car le père s'était parfois retrouvé seul au boulot se demandant combien de temps cela aurait duré... sans parler de l'humeur de la mère voyant dans quel état le jeune rentrait… !

En 1967, fini les visites médicales au chef-lieu du canton, il fallait aller à Rennes, Nantes, Angers, Guingamp. Fini aussi les chansons de conscrits dont voici quelques paroles des plus connues :

- Il est 10 heures en ville, nous n'irons plus voir les filles

Nous n'irons plus voir les filles chez leurs parents.

Nous irons voir les cousines au régiment.

- Il est 10 heures en ville pleurez parents,

Pleurez parents, vous n'aurez plus d'enfants

Et vous, les filles, vous n'aurez plus d'amants

La république les enlève à 20 ans.

- Ah oui, pendant deux ans, je monterais la garde souvent

Les deux pieds dans la neige, je n'aurais pas tant d'agrément

Comme auprès de ma belle, car la nuit souvent il gèle

C'est là que j'aurais le temps de penser à ma belle.

- À 10 heures dans la chambre, nous avons fait voir à Monsieur le Major

Que nous étions capables de faire des soldats…

- C'est en 10 ans dans la lande

J'ai perdu ma galande, j'ai perdu ma bien-aimée,

Ma tant jolie maîtresse du temps passé

C'est en dix ans la classe

C'est notre année qui passe

C'est notre année qui passe, joyeux conscrits

À la fleur de notre âge, faudra partir

C'est en neuf ans la classe…

C'est en huit ans la classe… Etc.

N. B. La chanson a dizaine était très en vogue aux siècles passés et permettait à des groupes de 20, 30 et 50 personnes à pied de tenir la cadence (chansons de marche). Il en était de même pour les mariages ou les battages aux fléaux. ■

VIE ASSOCIATIVE

MAEVA GYM

Rendez-vous pour une nouvelle année de bien-être avec l'association Maeva Gym ! Tous les lundis à partir de 20h00 à l'Espace La Garenne. Maeva Gym propose gym d'entretien, enchaînements, abdos, étirements… Atmosphère détendue et conviviale où chacun aime se retrouver. ■

Renseignements et contacts : Mme Anne-Marie LARGEAUD Tél.02 40 19 38 57 ou 02 99 90 24 54.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « BOUGEZ SANTÉ »

« Bougez Santé » est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) qui rassemble plus de 550 000 licenciés dans les 7 200 clubs de France. Les cours sont assurés par Véronique, éducatrice sportive agréée, tous les jeudis de 20h00 à 21h15 à l'Espace aux Mille Fleurs (hors vacances scolaires). Les activités physiques sont proposées en musique : fitness, renforcement musculaire, techniques d'étirement, relaxation. Le matériel est fourni : élastiques, lestes, tapis, bâtons, ballons. La licence, assurance comprise, est au prix de 70 euros. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année et une séance d'essai gratuite est proposée. ■

Renseignements et contacts : Mme Sylviane DESMONNET : 06 23 72 49 89 ou par courriel : bougez.sante@gmail.com

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN MISSILLACAISE (GEM)

Venez nous retrouver et pratiquer la gym d'entretien, les techniques cardios, le renforcement musculaire, le stretching et la gym douce pour garder ou retrouver la forme dans la gaieté et la bonne humeur. De 16 ans à 80 ans et plus, les cours sont assurés par des animatrices diplômées de la Fédération Française, « Sport pour tous », à laquelle l'association est affiliée. Les cours ont lieu à l'Espace aux Mille Fleurs, le lundi de 18h00 à 19h00 (cours inter- âge), le mardi de 09h00 à 10h00 (senior) et de 18h00 à 19h00 (gym tonique). La licence permet d'assister à plusieurs cours. Les inscriptions ont lieu début septembre et en février. ■

Renseignements et contacts : Mme Roselyne CHOQUET, Tél. 09 65 33 73 65, Fax 02 51 75 12 01, Port. 06 83 77 91 10.

SEIKEN KARATÉ DO

Seiken Karaté Do est une association sportive créée en février 2014 à l'initiative d'un groupe de parents investis dans le karaté depuis déjà plusieurs années. Le club est une association loi 1901 qui assure la promotion, le développement et la pratique du karaté sur la commune de Missillac et ses environs. Les cours sont assurés par un staff technique, composé de 3 ceintures noires diplômées. Depuis sa création, le club a été invité à plusieurs compétitions amicales dans les villes alentours. Les élèves y ont fait de très bons résultats et ont montré une très grande solidarité entre eux. Le club a également organisé deux passages de grades le mercredi 28 mai dernier, pour les élèves gradés, et le samedi 21 juin pour les plus jeunes. Tous les karatékas se sont vus remettre une nouvelle couleur de ceinture. Le dimanche 1er juin, les jeunes ceintures noires Kyllian Bestautte et Geoffrey Plagne ont eu le privilège de participer au stage dirigé par Maître Hiroshi SHIRAI (10ème Dan). Le Maître était accompagné de ses deux assistants Marc STEVENS (6ème Dan) et Alessandro CARDINALE (7ème Dan). Le dimanche 22 juin, le club était présent lors de la kermesse organisée par l'école Saint-Joseph, où les élèves ont fait une démonstration de leur art martial aux enfants et parents de l'école. Les membres du bureau ont également organisé une sortie de fin d'année au parc des Naudières de Sautron avec les jeunes et les parents du club pour clôturer une fin de saison en toute convivialité. Pour la nouvelle saison 2014/2015, le club participera aux compétitions officielles, départementales, régionales, interrégionales …. Le staff technique a pour mission d'emmener ses élèves le plus loin possible. Il a déjà programmé ses cours spécifiques compétitions kata et combats pour la nouvelle saison sportive. Il a également pour objectif de former plusieurs ceintures noires pour 2015. Une bourse aux jouets sera organisée dans le courant de l'année. L'association organisera une compétition amicale en fin d'année sportive entre les mois d'avril et mai, les clubs de karaté alentour seront invités comme toujours dans un esprit amical.

Les horaires de cours sont les suivants : le mercredi de 19h00 à 20h30 élèves gradés (enfants et adultes à partir de la ceinture orange) ainsi que le samedi de 10h15 à 11h15 cours enfants (ceinture blanche à orange) et le samedi de 11h30 à 12h30 cours élèves gradés (à partir de la ceinture orange). L'adhésion se fait à la Fédération Française de Karaté avec une licence au prix de 80 euros (possibilité de régler en plusieurs fois). Deux cours d'essais sont offerts. Les inscriptions sont

possibles tout au long de l'année. Tous les membres du club souhaitent remercier la mairie qui a contribué au bon fonctionnement du club notamment par l'achat de matériels, et l'ouverture de nouveaux créneaux horaires dans le dojo pour enseigner cette discipline. Le club remercie également tous ses partenaires mécènes pour leur sympathique soutien dans cette aventure… ■

Renseignements et contacts :
Président, Monsieur BESTAUTTE Sylvain
s.bestautte@orange.fr – Tél : 02 99 90 27 72
Secrétaire, Monsieur PLAGNE Fabrice
fabrice.plagne@gmail.com
Trésorier, Monsieur GUET David
david.guet56@orange.fr
Courriel : seikenkaratedo.44@gmail.com
Site internet : http://seikenkaratedo.sportsregions.fr/.

JUDO CLUB MISSILLACAIS

Les saisons se suivent et continuent à être remplies d'événements, d'émotions, de progression, de développement, de résultats et de fierté qui se caractérisent, pour la saison 2013-2014, par une place de 5ème sur les 74 clubs du département (derrière notamment les « gros » clubs Nantais). Ainsi lors de cette saison, nos jeunes judokas (à partir de 4 ans) ont pu découvrir le judo et progresser avec une forte assiduité. Nos poussinets ont continué leurs progressions avec plusieurs participations lors de compétitions amicales. Tous nos autres licenciés : poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors ont fortement évolué. Plusieurs d'entre eux ont participé à de nombreuses compétitions : départementales, régionales, voire plus. Nous tenons à remercier les parents, les municipalités de Missillac et des communes voisines, les partenaires et sponsors, les écoles de Missillac et des communes voisines, les bénévoles pour leur accompagnement et soutien. En association avec le judo club de Saint-Sébastien-sur-Loire et Pornic, un stage « mer et judo » en camping s'est déroulé fin août, pendant 4 jours, sur la côte de Jade, pour bien préparer la nouvelle saison. De nombreuses activités étaient prévues pour le plus grand bonheur d'une bonne vingtaine de participants. Un autre stage « surf et judo » a également été organisé pour les plus grands.

SAISON 2014-2015

Pour la nouvelle saison 2014-2015, le club a repris le chemin du dojo avec encore plus d'envie, de détermination et d'enthousiasme. La proximité avec les enfants comme les parents, l'échange et la convivialité sont toujours l'état d'esprit de notre club. L'organisation des horaires a été adaptée pour développer encore un peu plus les capacités d'accueil et l'apprentissage en fonction des âges des licenciés. Des investissements de matériels sont en cours. Les inscriptions ont eu lieu début septembre, dès 4 ans, avec succès. Le club compte aujourd'hui environ 130 licenciés, répartis dans les diverses catégories en fonction des âges. Les inscriptions continueront toute au long de l'année, en fonction des possibilités et des capacités des cours. Le club tient à remercier la fidélité et la confiance d'un grand nombre, sans oublier tous les nouveaux licenciés qui nous rejoignent cette saison. Le cours « loisirs » continue pour ceux qui souhaitent commencer ou refaire du judo. Nous tenons à rappeler que le Judo est tout autant un sport de loisirs que de compétitions amicales ou officielles. Ainsi, certains judokas participent aux cours, d'autres souhaitent mettre en application lors de compétitions dans la région afin de se confronter à d'autres judokas. Pour les plus petits, le judo et ses règles sont une « bonne école de la vie ». La reprise des cours, avec Charlotte Guilbaud, a eu lieu avec enthousiasme pour le plus grand plaisir de chacun.

LES EVENEMENTS

Pour finir ce 2ème semestre, le club va avoir une activité soutenue par ses événements annuels. En octobre aura lieu le tournoi amical inter-clubs à la salle polyvalente de Missillac. Lors des vacances de la Toussaint, Charlotte et le club organiseront, comme les années passées, un stage de vacances, sur 3 jours avec de nombreuses activités : judo, arbitrage, sports collectifs, jeux … pour les poussinets, poussins, benjamins, minimes et cadets. Le club va aussi organiser un concours de belote à l'Espace aux Mille Fleurs un samedi de novembre, qui sera suivi le dimanche d'un loto. Vous pouvez dès à présent réserver vos places par courriel. La fin d'année 2014, connaîtra aussi, mi-décembre, son « arbre de Noël » pour les licenciés avec ses diverses animations et son tirage de la tombola avec de nombreux lots à gagner. ■

Renseignements et contacts : Monsieur Sergil AROUS, Président, 3 rue des Berganderies, 44780 Missillac
Tél : 02 40 88 38 01 – Courriel : judo.club.missillacais@orange.fr - Site Internet : http://jcmissillacais.net.

TENNIS DE TABLE CLUB MISSILLACAIS

LA REPRISE APRÈS LES RETROUVAILLES …

LES 30 ANS DU TENNIS DE TABLE CLUB MISSILLACAIS

Le 24 mai dernier, le Tennis de Table Club Missillacais fêtait ses trente ans. Notre club est issu de la fusion de la Saint-Pierre et de l'Amicale Laïque et a été créé en 1984, avec la construction de la salle des Sports. Au cours de cette journée, anciens et nouveaux joueurs du club, se sont retrouvés à l'Espace aux Mille Fleurs. Cela a été l'occasion de se remémorer des moments passés (compétitions, convivialité, anecdotes …). Certains ont profité de l'occasion pour taper à nouveau dans la petite balle … Ravis de la journée ainsi vécue, le rendez-vous est déjà pris pour les 40 ans …

REPRISE DE L'ANNÉE SPORTIVE

L'entraînement se maintient comme l'an passé chaque mardi et vendredi soir, à la salle spécialisée. Chaque personne intéressée par la pratique du tennis de table (loisir ou compétition) devra se munir d'un certificat médical.

TARIFS POUR LA SAISON 2014-2015

Licence traditionnelle (compétition) :

moins de de 18 ans : 60 euros + 20 euros tombola = 80 euros.

Plus de 18 ans : 80 euros + 20 euros tombola = 100 euros.

Licence promotionnelle (loisir) :

moins de 18 ans : 40 euros + 20 euros tombola = 60 euros.

Plus de 18 ans : 50 euros+ 20 euros tombola = 70 euros. ■

Renseignements et contacts :
Monsieur Cyrille CRIAUD,
Tél : 02 40 88 35 37,
Mobile : 06 09 22 31 54,
Courriel : ttcmissillac@gmail.com,
Site Internet :
www.ttcmissillac.jimdo.com

TENNIS CLUB MISSILLACAIS

UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Depuis bientôt un an, le Tennis Club bénéficie d'une nouvelle halle exclusivement réservée à l'exercice de ce sport. L'équipe de bénévoles a pu mettre en place son projet de développement du club avec l'aide de la commune et de ses partenaires. Avec toujours le même état d'esprit de convivialité, d'échange et de détente. Deux courts couverts ont donc permis de faire :

PLUS DE LICENCIÉS

En 2013, 138 joueurs et joueuses (dont 62 jeunes) se sont inscrits au club (pour 133 en 2012, et 117 en 2011). Ils peuvent dorénavant réserver via internet leurs courts et venir ainsi avec plaisir taper dans la petite balle jaune.

PLUS DE COURS

Philippe et Hugo, les deux enseignants diplômés donnent maintenant 25 heures de cours par semaine et ceci tous les soirs de la semaine, le mercredi après-midi et le samedi matin. Pour les plus mordus, des cours particuliers, et des stages pendant les vacances, viennent compléter le programme.

PLUS DE COMPÉTITEURS

Pour l'année 2013-2014, plus de 60 joueurs (de non-classé à 2/6) ont joué au sein des 9 équipes adultes et des 6 équipes jeunes. Ils ont représenté avec sportivité le club de Missillac au niveau départemental et régional. Au niveau des résultats, on notera l'exceptionnelle montée de l'équipe « 1 homme » qui arrive à l'échelon pré-national. Des matches de haut niveau l'année prochaine sont attendus et un nombreux public. Ces rencontres doivent obligatoirement être arbitrées par des arbitres qualifiés, 7 licenciés se sont portés volontaires pour suivre une formation leur permettant d'obtenir la qualification nécessaire. Le tournoi jeunes organisé traditionnellement pendant les vacances de Noël a battu des records de participation (118 compétiteurs). Et quelle satisfaction pour les organisateurs de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions, au sein du club-house, les joueurs et leurs parents. Il en est de même pour le tournoi du mois de mai avec plus de 180 joueurs. Nous vous attendons tous au club dans la bonne humeur en tant que joueur ou spectateur ! ■

Renseignements et contacts :
Monsieur Christian SARZAUD :
7 rue des Vignes, Tél : 02 40 66 98 73,
courriel : tennisclubmissillac@fft.fr,
Site internet : www.club.fft.fr\tennisclubmissillac

ESCO 44 MISSILLAC

L'ATHLÉTISME MISSILLACAIS CONTINUE SA PROGRESSION

Avec le départ de la Saint-Pierre des différentes sections, l'athlétisme a poursuivi sa route sous le nom « ESCO 44 Missillac » rejoignant 6 autres clubs dans le nouveau grand club d'athlétisme de notre région : « l'Athlétique Clubs du Littoral 44. : ACL 44 ». Une saison de fonctionnement en commun avec les clubs de Saint-Nazaire, Pornic, Saint-Brévin, Pornichet, Guérande et Saint-André-des-Eaux qui a pleinement satisfait athlètes, dirigeants et entraîneurs.

LES RÉSULTATS

Nos 50 jeunes de 06 à 11 ans entraînés par Rémi, aidé de parents, ont glané de nombreux podiums dans les catégories poussins à benjamins. Les 26 minimes et cadets ont particulièrement brillé : l'ACL 44 a été classé premier club du département pour la catégorie minime. Deux de nos cadets se sont distingués en demi fonds (800 mètres, 1 500 mètres) où ils se classent dans les 10 premiers des inter-régions et sont champions départementaux en relais 4*1000 mètres avec 2 autres athlètes de l'ACL. Les adultes (26) ont continué leurs performances en courses sur route et trails et se sont lancés pour certains sur les cross FFA avec de bons résultats.

ENTRAÎNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Cette saison, les jeunes de 06 à 11 ans seront sous la houlette de Philippe, aidé par des parents, le samedi matin de 10h00 à 11h30 pour les 2008 -2007-2006. Le samedi matin et le mercredi de 14h30 à 16h00 pour les 2005- 2004- 2003- 2002. Pour les minimes à juniors (1999 à 1996) entraînements le mercredi de 15h00 à 16H30 avec Philippe et Marc et le samedi de 10h00 à 11h30 avec Marc. D'autres entraînements pourront être programmés pour ces catégories en fonction de la disponibilité et de la volonté des athlètes. Les seniors s'entraînent les mercredis de 18h00 à 19h00 avec Marc et font une sortie longue entre eux le dimanche matin. Prix des licences de 45 à 60 euros pour les jeunes selon les catégories et pour les adultes 55 euros : running et 70 euros : compétition. ■

Renseignements et contacts : Monsieur Philippe BRICARD
Président du club - Mobile : 06 14 22 49 31

LA PETANQUE MISSILLACAISE

30 ANS À TAQUINER LE COCHONNET

La Pétanque Missillacaise est née en 1984 sous l'impulsion de Robert Guihard qui deviendra le 1er président de l'association. Clément André lui succédera, et laissera sa place à Alphonse Crusson qui dirigera le club jusqu'en 1995. Tous trois ont contribué à asseoir la pétanque dans notre commune. L'année 2014 marque donc les 30 ans de la Pétanque Missillacaise. L'événement s'est déroulé les 05 et 06 juillet. Malheureusement l'animation prévue le samedi a été perturbée par le mauvais temps. Celle-ci, reportée en partie au 14 juillet, s'est déroulée dans une excellente ambiance, avec l'organisation d'un concours en doublettes qui a vu la victoire de l'équipe des commerçants, Messieurs Laurent Choquet et David Moinard. Depuis, la pétanque a évolué avec l'apparition de nouvelles compétitions comme la coupe de France des clubs, les championnats des clubs.

Aujourd'hui, la Pétanque Missillacaise, c'est plus de 60 joueurs. En 2014 les Missillacais ont été présents dans tous les championnats départementaux (tête à tête, doublettes, triplettes). Trois triplettes ont particulièrement brillé en se qualifiant pour les championnats de ligue. La triplette vétéran composée de P.Haurais, M.Boueyre, R.Lherbier a obtenu le meilleur résultat en atteignant les 16ème de finale de la ligue vétéran qui s'est déroulée à Champagne–les-Marais en Vendée. Dans les championnats de clubs, quatre équipes sont alignées en 2014, avec notamment une équipe en division d'honneur et une équipe en 1ère division. Nous sommes en octobre, et la saison 2015 se prépare. Si vous êtes intéressé par la pratique de la pétanque, soit en loisir ou en compétition, les inscriptions débuteront au mois novembre. ■

Renseignements et contacts :
Monsieur Régis LHERBIER,
Tél : 02 40 88 35 56,
Site internet : http://missillacpetanque.voila.net/

AMICALE DES CHASSEURS DE SAINTE-LUCE

Créée en 1956 sous l'égide de Joseph MORICE, Ernest COCHET, Gaston PERAUD et d'autres, l'association fête cette année ses 58 ans. Durant toute cette période l'association n'a connu que trois présidents : Joseph MORICE, Joseph LETILLY et l'actuel Ernest COCHET, qui a plus de 80 ans en assure « bon pied, bon œil » la bonne marche. Ernest connaît particulièrement la commune pour avoir sillonné pendant plus de 35 ans le sud de la commune comme facteur. Sa connaissance des habitants du territoire a permis, par sa courtoisie et son sens de la communication, la pérennité et le développement de notre association. Un grand merci à lui.

En 2011, l'association a mis en place une réserve cynégétique de 25 hectares (7% de son territoire). Cette réserve est située au Bois Marqué sur la propriété de Jonathan BLANDIN (Haras Flam). Beaucoup de choses restent encore à faire : plantation, entretien, aménagement cynégétique. Tout cela pourra être réalisé avec l'accord et l'aide de nos agriculteurs et de nos divers propriétaires. L'association compte aujourd'hui une vingtaine de sociétaires. Elle gère son territoire avec ses petits moyens financiers, mais surtout avec ses bras. Pour l'année 2014, elle a ensemencé environ 3 hectares en maïs, colza, blé noir, tournesol, jachères fleuries pour le maintien et le développement de la faune sauvage, des passereaux et aussi des abeilles.

En 2012, la Fédération des chasseurs a généralisé le plan de chasse sur le département pour le prélèvement du chevreuil et du lièvre. L'amicale de Sainte-Luce, avec la collaboration des chasseurs de Bergon et du Gériais-Plessis, organise le comptage début février pour l'attribution des bracelets. Pour l'année 2014, les résultats font apparaître les densités suivantes :

- 10 chevreuils aux 10 kilomètres, (moyenne Nord Loire : 6,9)
- 19 lièvres aux 10 kilomètres, (moyenne Nord Loire : 26)

- 7 renards aux 10 kilomètres, (moyenne Nord Loire : 3,5). La comparaison par rapport à la moyenne du Nord Loire donne une densité supérieure pour le chevreuil, inférieure pour le lièvre et une densité très supérieure pour le renard. Il est donc impératif pour toutes les associations et chasses privées de prendre les mesures nécessaires pour rétablir un meilleur équilibre au niveau des prédateurs.

Pour conclure cette rubrique, nous voudrions remercier les agriculteurs et tous les propriétaires fonciers pour leurs contributions au maintien et au développement de la faune sauvage. ■

« ***La chasse vient de nos traditions populaires. Elle doit avoir ses règles, son éthique, elle doit faire en sorte de protéger les espaces et les espèce***s ». (citation:J-P.R)

ANIMATION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

L'animation sportive du conseil général de Loire-Atlantique accueille les enfants dès leur entrée en CE1 et jusqu'au collège pour leur faire découvrir les différentes familles d'activités sportives : sports de raquettes, sports d'opposition, sports collectifs, jeux pré-sportifs, roller… Chaque commune du canton bénéficie de cette animation dans la semaine. Au gymnase de Saint-Gildas-des-Bois, le lundi de 15h45 à 17h15 pour les CE1/CE2 (1er cours) puis de 17h15 à 18h30 (2ème cours), de 18h30 à 19h45 pour les CM1/CM2 et le vendredi pour les collégiens de 18h00 à 19h30. Au gymnase de Dréfféac, le mardi de 15h30 à 17h00 pour les CE1/CE2 et de 17h00 à 18h30 pour les CM1/CM2. À la salle culturelle de Guenrouët, le mercredi de 13h30 à 14h45 pour les CE1/CE2 et de 14h45 à 16h00 pour les CM1/CM2. Au gymnase de Sévérac, le mercredi de 16h30 à 17h45 pour les CE1/CE2 et de 17h45 à 19h00 pour les CM1/CM2 et 6ème. Au gymnase du collège La Fontaine de Missillac, le jeudi de 16h30 à 18h00 pour les CE1/CE2 et de 18h00 à 19h15 pour les CM1/CM2. L'animation sportive a ouvert depuis la rentrée une école tri-sports le vendredi de 16h30 à 17h45 à Sévérac. L'objectif est de découvrir et de progresser dans les disciplines suivantes : tennis, tir à l'arc, rink-hockey (roller). Cette école est ouverte à tous les adhérents de l'animation sportive du canton. ■

Renseignements et contacts : Éric LOISEAU – Mobile : 06 86 45 82 64 – Courriel : eloiseau@loire-atlantique.fr

JEUNESSE ÉTUDES VOYAGES

L'association Jeunesse Études Voyages accueille des jeunes étrangers, entre 15 ans et 18 ans, de tous horizons, pour des séjours académiques en France dans le but de partager la vie d'une famille française mais aussi pour découvrir la culture et le système scolaire français. Si vous souhaitez accueillir un(e) étudiant(e) étranger(e), pour quelques semaines ou quelques mois, afin de lui faire découvrir votre façon de vivre, notre langue et notre pays rejoignez cette association pour devenir famille d'accueil ! ■

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Madame Chantal HERVOUET, conseillère locale :
téléphone : 02 40 65 34 27
mobile : 06 83 78 08 53
courriel : chantal.hervouet@gmail.com

CLUB DE TAROT MISSILLACAIS

Section de l'Amicale Laïque, le Club de Tarot Missillacais vous propose la pratique du tarot le mardi soir de 20h00 à 23h00 : tables de 4 ou 5 joueurs ainsi que le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00 : tables de 4 ou 5 joueurs. Rendez-vous à la Salle de l'Amicale Laïque. ■

Renseignements et contacts auprès de Monsieur Marc EUZENOT, Mobile : 07 70 70 37 18.

LES AMIS DE THÉ O' FIL

Vous souhaitez partager vos passions, votre passe-temps et rencontrer d'autres passionnés dans un lieu chaleureux ? Les bénévoles de l'association sont à votre écoute pour vos suggestions. Reprise de l'atelier tricot le mardi de 14h30 à 17h00. Pierre Caro anime de nouveau l'atelier d'écriture. Cours de couture : le samedi après-midi. ■

Renseignements et contacts : espacetheofil@yahoo.fr

ACCUEIL ECHANGES

L'association vous invite rue des Ruais, à Missillac, dans le bâtiment en pierres, pour pratiquer et partager des activités manuelles, de la broderie, du tricot, de la peinture, du cartonnage mais aussi des jeux de société. Rendez-vous à 14h00 chaque mardi des semaines impaires. ■

Renseignements et contacts auprès de Madame Michèle HOTTIAUX Téléphone 02 40 19 31 60

LA COMPAGNIE REVIVAL

Créée en 2001, la compagnie regroupe une vingtaine de danseurs amateurs de danses bretonnes. A travers ses créations la compagnie revival souhaite apporter un autre regard sur la richesse traditionnelle en explorant les fondamentaux du mouvement et en s'ouvrant à d'autres esthétiques. En 2013 le groupe a remporté le 1er prix au festival de la création de Landerneau. Il participe tous les ans aux rencontres chorégraphiques amateurs du département. Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20h00 à 22h00 à l'Espace La Garenne. ■

Pour tous renseignements, contacts et inscriptions : Jocelyne Madame MEZAC– Mobile : 06 66 33 42 56.

LOISIRS ET CULTURE

L'équipe de bénévoles de l'association propose chaque mois, dans la salle Denise Grey (200 places) de l'Espace La Garenne de Missillac, la projection à 20h30 et à 14h30, pendant les vacances scolaires pour le jeune public, de films récents sortis depuis cinq semaines en salle. Depuis octobre 2013 nous disposons d'un matériel de projection numérique « itinérant », que nous partageons au sein d'une inter-association avec les communes de La Chapelle-des-Marais, de Saint-Lyphard et de Saint-Gildas-des-Bois. Le calendrier des projections est disponible sur la plaquette de l'Office Culturel et téléchargeable sur le site internet de la commune. Le programme des séances est annoncé par affichage, voie de presse et internet. Les tarifs applicables pour cette saison : adhérents (carte familles rurales) : 3 euros pour les adultes, 2 euros pour les jeunes de moins de 14 ans. Non adhérents : 5 euros pour les adultes, 3 euros pour les jeunes de moins de 14 ans. L'équipe de bénévoles est prête à accueillir et à informer de nouveaux bénévoles (projectionnistes, cinéphiles ou pas) et à organiser avec les écoles ou toutes autres associations des séances de projections dans le cadre des animations culturelles au tarif de 2,50 euros. ■

Renseignements et contacts : Président : Monsieur Enoal MEZAC – Mobile : 06 48 29 63 08 - Courriel : enoal.mezac@gmail.com
Secrétaire : Monsieur Yves REZZI – Mobile : 06 20 13 43 05 - Courriel : yves.rezzi@wanadoo.fr

L'ESPACE DE VIE SOCIALE

L'Espace de Vie Sociale est un projet, initié par l'association socioculturelle la Loco qui a pour but de favoriser les actions collectives et le vivre ensemble autour de trois grands thèmes : la parentalité, les échanges de savoirs et les loisirs. Un groupe d'habitants, dont trois Missillacaises, s'est constitué pour co-construire ce projet autour de valeurs essentielles : la solidarité, l'ouverture culturelle, la convivialité. Une animatrice, Catherine DUPAS, est présente pour assurer la coordination de ces animations à destination des adultes et familles et pour créer du lien entre les partenaires et les habitants autour de projets collectifs.

Beaucoup de temps forts ont déjà été vécus par les habitants du secteur : atelier pain à l'ancienne à Saint-Gildas-des-Bois en avril, témoignage du carrefour des familles (soutien à la parentalité) à Saint-Gildas-des-Bois en mai, soirée d'échanges avec un sociologue autour de l'usage du numérique à Guenrouët en juin, après-midi création de jeux en bois à Dréfféac en juillet, atelier cuisine portugaise à Missillac en août... D'autres animations sont à venir. Vous trouverez déjà à la Mairie ou dans les commerces l'agenda adultes-familles pour cette fin d'année 2014, avec une programmation variée. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas le « grand après-midi jeux intergénérationnels » prévu à l'Espace aux Mille Fleurs, le mardi 28 octobre 2014 de 16h00 à 19h00 (entrée gratuite, bar et restauration sur place payants). Une superbe occasion de venir s'amuser en famille ou entre amis.

L'Espace de Vie Sociale, est construit par et pour les habitants. L'animatrice de la Loco vous invite donc à lui transmettre vos aspirations, idées, besoins. N'hésitez pas à la contacter ! ■

Espace Vie Sociale
La Loco : 45 rue Gabriel Deshayes
44530 Saint-Gildas-Des-Bois
Téléphone 02 40 19 68 38
Courriel : laloco-adultes-famille@sfr.fr

Agenda adultes-familles : EN BREF !

ACTIVITÉS	DATES & HORAIRES	LIEUX DE RENDEZ-VOUS	À PRÉVOIR	TARIFS
Choisir une conférence du Carrefour des familles	16/09/14 de 19H à 20H	La Gare St Gildas des Bois		GRATUIT
Rencontre des habitants	25/09/14 20H	Dréfféac salle de la Pommeraie		Entrée libre
Sortie au parc animalier de Branféré + balade mer	27/09/14 de 10H à18H	La Gare St Gildas des Bois	Pique-nique	Gratuit : - de 4 ans 10€ à 14€* : enfants 15€ à 17€ * adultes
Atelier auprès de mon arbre Découverte	30/09/14 de 18H30 à 21H30	La Gare St Gildas des Bois	1 plat sucré ou salé à partager	GRATUIT
Atelier musical + goûter	1/10/14 de 16H à 17H30	Dréfféac salle des Tilleuls		1.00€
Rencontre des habitants	2/10/14 20H	Guenrouët salle des mariages		Entrée libre
Auprès de mon arbre Approfondissement	04/10/14 de 9H30 à 11H30	La Gare St Gildas des Bois	1 plat sucré ou salé à partager	GRATUIT
Atelier découverte réflexologie plantaire	7/10/14 de 18H à 20H	Guenrouët salle culturelle	Une serviette de toilette	Entre 1€50 et 3€*
Soirée d'échanges : ateliers « Faber et Mazelish »	08/10/14 de 20H à 22H	St Gildas des Bois Espace Lampridic n°3		Entrée libre
Les inform'Actifs	11/10/14 de 9H30 à 12H30	La Gare St Gildas des Bois	Pique-nique	GRATUIT
Concert de STROMAE au ZENITH à Nantes	14/10/14 20H	Départ à 18H45 à La Gare		Entre 15€ à 30€*
Atelier cuisine asiatique	18/10/14 de 9H30 à 14H30	La Gare St Gildas des Bois		Entre 3€ et 5€*
Atelier pain à l'ancienne	22/10/14 de 9H30 à 16H30	Espace jeunes Dréfféac & à La Clémençais	Pique-nique	De 4 à 6€*
Après-midi prolongé crêpes / galettes et jeux	28/10/14 de 16H à 21H	Missillac Espace aux mille fleurs		Entrée libre Bar & rest. payants
Les inform'Actifs	4/11/14 de 18H à 20H	La Gare St Gildas des Bois		GRATUIT
Auprès de mon arbre Approfondissement	8/11/14 de 9H30 à 11H30	La Gare St Gildas des Bois	1 plat sucré ou salé à partager	GRATUIT
Atelier cuisine d'automne	15/11/14 de 9H30 à 14H30	La Gare St Gildas des Bois		Entre 3€ et 5€*
Atelier approfondissement réflexologie plantaire	18/11/14 de 18H à 20H	Guenrouët salle culturelle	Une serviette de toilette	Entre 1€50 et 3€*
Atelier créatif	26/11/14 de 14H à 17H30	Missillac salle des Ruais		Entre 3€ et 5€*
Les inform'Actifs	2/12/14 de 18H à 20H	La Gare St Gildas des Bois		GRATUIT
Atelier créatif	3/12/14 de 14H à 17H30	Missillac salle des Ruais		Entre 3€ et 5€*
Auprès de mon arbre Approfondissement	6/12/14 de 9H30 à 11H30	La Gare St Gildas des Bois	1 plat sucré ou salé à partager	GRATUIT

PACTES

Depuis 26 ans, l'association intermédiaire PACTES vous accueille sur le territoire de la Communauté de Communes de Pontchâteau - Saint Gildas-des-Bois et de La Carène. Acteur du secteur de l'économie sociale et solidaire, l'association travaille à l'accès et au retour à l'activité professionnelle de demandeurs d'emploi en les salariant. Elle propose du personnel compétent pour assurer une large palette de services adaptés aux besoins de différents clients (particuliers, entreprises, collectivités, associations) et pour différents postes (aide jardinier, aide-ménagère, agent d'entretien, peintre, manutentionnaire, aide maternelle…).

Pour les demandeurs d'emploi du territoire, cela permet de retrouver une situation d'employabilité, maximiser les chances de retour vers l'emploi durable (grâce à la combinaison « mise en emploi » et « accompagnement socio-professionnel »). Pour les clients, cela permet de développer l'activité économique locale en favorisant des acteurs économiques ancrés localement et reconnus par la société. En 2013, 121 salariés en parcours ont effectué 19112 heures de travail et 44 d'entre eux ont retrouvé un emploi durable.

Sur la commune de Missillac, depuis 2012, les salariés de l'association interviennent sur des missions ponctuelles pour des postes d'agent d'entretien, d'aide maternelle et d'aide jardinier. Ces missions ont permis, par l'accompagnement et les évaluations régulières, de positionner des salariés sur des contrats directs avec la commune et de travailler sur le projet professionnel des autres salariés. ■

Renseignements et contacts au siège social le lundi de 09h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30 ainsi que le mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 :
9 rue Maurice Sambron
44160 Pontchâteau
Téléphone : 02 40 45 62 78 ou à la Maison de la Communauté de Communes :
17 rue des Forges
44530 Saint-Gildas-Des-Bois
Téléphone : 02 40 01 40 10
Site internet : www.pactes44.fr

AMICALE DES RETRAITÉS

Comme chacun le sait, nous les retraités ne bénéficions plus de congés annuels. Aussi contrairement aux autres associations, nous n'effectuons pas non plus de rentrée, nos activités se déroulent donc en continu sur l'année. Tous les mardis, nos joueurs de cartes (belote) se réunissent à notre local de la rue des Ruais, de 14h00 à 17h30 pendant l'été, et de 14h00 à 17h00 pendant l'hiver. La « section marche » s'active tous les jeudis matins. En juin dernier, un groupe est allé visiter le Nord et le Pas-de-Calais, région mal connue pour son tourisme et qui recèle pourtant de belles choses à voir. Une escapade à Bruxelles nous a permis de faire connaissance avec le « Manneken Pis ». Notre loto annuel a eu son succès habituel et c'est heureux car la recette nous sert pour financer nos activités. Notre repas annuel aura lieu le vendredi 24 octobre prochain et nous nous retrouverons début janvier 2015 pour la « Galette des Rois ». Vous êtes retraité ou pré-retraité, venez nous rejoindre et partager avec nous ces moments de convivialité. ■

Renseignements et contacts : Monsieur Michel CHESNAIS
Tél : 02 40 66 98 78 – Courriel : amicaledesretraitemissillac@orange.fr
Site internet : http://retraitesmissillac.voila.net/

MIEUX VIVRE ENSEMBLE A MISSILLAC

POURSUIVONS RÉFLEXIONS ET ACTIONS

Née en février 2013, notre association a pour but d' « offrir aux Missillacais un espace d'expression, de concertation et de propositions sur les orientations communales afin de préserver et d'améliorer leurs conditions de vie. Tous les domaines de compétence d'une municipalité pourront être abordés ». Certains d'entre nous ont décidé après une dizaine de réunions de l'association notamment sur les rythmes scolaires, le sport, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'école publique, l'assainissement communal dans le bourg et les villages ...de présenter une liste aux élections municipales. Nous ne sommes pas pour autant une association défendant une équipe municipale de la majorité ou de la minorité.

Notre association accepte tous les courants de pensées de droite, de gauche, du centre ou d'ailleurs. Notre seul but : réunir toutes les bonnes volontés missillacaises pour améliorer la vie à Missillac en toute indépendance. Au niveau des propositions qui sont ressorties des trois listes des élections nous avons, semble-t-il, été entendus : rénovation de l'école publique, rénovation ou création d'un nouveau gymnase, nouvelle station d'épuration pour le bourg et étude de l'assainissement collectif dans les villages... font partie des trois programmes. Un conseiller subdélégué vient d'être nommé pour étudier l'assainissement collectif bourg et villages. Nous avons donc joué pleinement notre rôle ou presque...

Nous souhaitons que les bonnes intentions ci-dessus soient pleinement remplies. Mais il reste du grain à moudre car certains découvrent maintenant au conseil que le nouveau PLU de Missillac, adopté par l'ensemble de l'ancien conseil (moins une abstention Jocelyne Mezac), a quelques défauts : voir l'agrandissement de la carrière qui vient d'être refusé par 14 voix, 13 autres voix acceptant l'agrandissement sous conditions.

Notre association continue donc, avec un bureau renouvelé-Président : Marc Decaster-Secrétaire : Béatrice VERZAUX-Trésorière : Chantal Gautier- son travail de concertation, de propositions et rencontres pour améliorer la vie des Missillacais. ■

Renseignements et Contacts : 06 81 00 98 98.

VIE ÉCONOMIQUE

NOUVELLE ENTREPRISE

ESPACE DÉTENTE

Espace Détente, institut de beauté et de bien-être, propose épilation, soin du visage, massage de bien-être, maquillage… Ouvert du lundi au jeudi de 09h30 à 18h30. Le vendredi de 09h30 à 18h30 et le samedi de 09h30 à 12h30 (uniquement sur rendez-vous). Fermeture le mercredi. ■

Renseignements et contacts : Madame Marie STEVANT
8 rue de la Masse – 44780 MISSILLAC
Mobile : 06 28 80 38 03.

NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

PEDICURE-PODOLOGUE GREGOIRE MATHON

Grégoire MATHON, pédicure-podologue diplômé d'État, consulte sur rendez-vous et à domicile : soins, semelles orthopédiques, orthoplasties, orthonyxies, onychoplaties.

Renseignements et contacts : Mobile : 06 79 98 32 50
Courriel : mathongregoire@gmail.com

KINESITHERAPEUTE PATRICK BOYENVAL

Patrick BOYENVAL, kinésithérapeute conventionné, exerce sur le secteur géographique de La Turballe, Guérande, Saint-Lyphard, Herbignac, La Chapelle-des-Marais et Missillac uniquement à domicile et sur rendez-vous. ■

Renseignements et contacts : 06 82 04 68 69.

ANNIVERSAIRE

LA FERME DU FORSDOFF : DÉJÀ 10 ANS !

La Ferme du Forsdoff vous accueille depuis 10 ans, sur 27 hectares, dans ses gîtes ruraux, pouvant accueillir 24 adultes, et sur les 25 emplacements de son aire naturelle de camping de 400 m² aménagée de sanitaires avec trois douches, trois wc, trois lavabos, deux bacs-vaisselle, deux bacs à linge. Vente de repas à emporter et bornes électriques vous sont proposées. Une salle de réception pour 120 personnes ainsi qu'une salle de séminaire de 40 personnes sont disponibles à la location. Un service traiteur authentique avec des produits bios et de terroirs mais aussi des spécialités comme le cochon grillé, le méchoui d'agneau, le gratin dauphinois, la cassolette de saint-jacques et de nombreux desserts. Le tout élaboré sur place et sur demande. Pour un mariage original, un anniversaire qui dure jusqu'au bout de la nuit, quelques jours de repos à la campagne, un séminaire à organiser... La Ferme du Forsdoff vous attend et vous accompagne pendant votre séjour. ■

Renseignements et contacts : Monsieur et Madame AUGE – Mobile : 06 75 65 21 78
Courriel : lafermeduforsdoff@ozone.net – Site internet : http://

VIE ENVIRONNEMENTALE

LA MISE À DISPOSITION GRATUITE DE COMPOST

La Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois met à disposition, des agriculteurs et des particuliers du territoire intercommunal, du compost sans limitation de volume et jusqu'à fin 2014. Pour en bénéficier, rendez-vous à la plateforme déchets verts, route de Campbon, du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h30, le vendredi et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. ■

CONTRIBUONS À LA QUALITÉ DE L'EAU : ADOPTONS DE BONNES PRATIQUES !

En 2012 et 2013, l'usage d'anti-limaces à base de métaldéhyde conjugué à une situation météorologique favorable au transfert de cette molécule dans les cours d'eau s'est traduit par des concentrations anormalement élevées dans la plupart des cours de la région, y compris la Loire. Cela ne présente toutefois pas de risque sanitaire à la consommation d'eau. Néanmoins, il est recommandé de privilégier des méthodes alternatives à l'entretien du jardin : éliminer les résidus des cultures précédentes au moins un mois avant la mise en place d'une nouvelle culture, favoriser la présence de prédateurs naturels: merles, hérissons, musaraignes, orvets, carabes, crapauds, grenouilles…en aménageant des abris, biner en été, afin de faire remonter les œufs en surface pour qu'ils se dessèchent ou qu'ils soient consommés par des prédateurs. Pour les sols battants, le binage superficiel gêne la progression des limaces. En automne, un binage-bêchage permet de détruire une partie des limaces en les exposant à leurs prédateurs et au froid. Par temps humide et doux, poser des pièges (planches, tuiles retournées…) où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer. Étaler sur le sol autour des plantations des sciures de bois, cendres, coquilles d'œufs, paillettes de lin, fougères… Et si l'utilisation d'un anti-limaces s'avère nécessaire, privilégiez un produit d'origine naturelle à base de phosphate ferrique. Des bons réflexes pour améliorer la qualité de la ressource en eau à la portée de tous ! ■

LA CAMPAGNE DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) organise chaque année une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin. Compte-tenu des conditions climatiques, la campagne de lutte va commencer de façon plus tardive que les années précédentes Les personnes qui désirent en bénéficier sont invitées à se faire connaître à l'accueil de la mairie, pendant les heures d'ouverture, afin de compléter une fiche d'inscription. ■

LA CHARTE DES HABITANTS « JE JARDINE AU NATUREL »… BON POUR NOTRE ENVIRONNEMENT !

L'objectif de cette charte est de vous permettre de vous engager dans le jardinage au naturel et de mettre en œuvre des techniques d'éco-jardinage appliquées à votre jardin. Cette charte a pour vocation de vous donner accès à des ressources, des animations, des événements. Afin d'en faire un outil adapté à tous, il a été conçu en concertation avec des habitants et des élus volontaires, expérimentés ou non, provenant de plusieurs communes. Depuis son lancement, en 2012, 8 ateliers de conseils sur le jardinage, 8 visites de jardins, plus d'une dizaine d'animations dans les magasins et jardineries et une conférence ont été proposés par Loire Océane Environnement aux signataires de la Charte. L'occasion d'apprendre des « trucs et astuces » et d'échanger entre jardiniers. Une gazette d'information est également diffusée au début de chaque saison pour informer les signataires des événements à venir, leur donner des recettes de saisons ou des témoignages de jardiniers.

L'adhésion à la Charte des Habitants « Je jardine au naturel » est gratuite et vous permet de bénéficier du dispositif d'accompagnement des jardiniers. Vous pouvez également si vous le souhaitez recevoir des informations sur des événements locaux en lien avec le jardinage. Plus de 600 personnes se sont déjà engagées vers un jardinage au naturel en signant la charte des habitants, alors…pourquoi pas vous ?! Pour procéder à votre inscription, présentez-vous à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture, afin de compléter le formulaire correspondant. ■

DOSSIER SPÉCIAL

INAUGURATION MAISON SAINT-CHARLES

Le jeudi 26 juin dernier la maison Saint-Charles inaugurait sa nouvelle unité pour personnes âgées désorientées « Les Hirondelles », son pôle d'activités de soins adaptés « Les Tournesols, l'agrandissement de sa salle polyvalente et ses nouveaux équipements…

LA MAISON SAINT CHARLES A SU S'ADAPTER À DE NOUVEAUX BESOINS

Pour s'adapter aux nouveaux besoins de ses résidents et apporter un accompagnement de qualité aux personnes présentant des troubles de la maladie Alzheimer ou maladies apparentées, l'association maison Saint-Charles a créé deux nouvelles unités : « **Les Hirondelles** » pour les personnes âgées désorientées et « **Les Tournesols** » : un pôle d'activités de soins adaptés. Cette décision a été prise en septembre 2009 et s'est faite dans le cadre du plan Alzheimer national 2008-2012. Sur le territoire intercommunal, la maison Saint-Charles faisait partie des 8 structures qui accueillaient des personnes âgées et n'avait pas d'unités spécifiques pour les personnes présentant des troubles de désorientation. La maison Saint-Charles s'est donc engagée dans les travaux de restructuration sans pour autant augmenter sa capacité d'accueil de 128 chambres. Le permis de construire a été accordé en octobre 2011, les travaux ont débuté au mois de juillet 2012, l'ouverture du service « Les Hirondelles » en septembre 2013, et « les Tournesols » en mai 2014. Le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage A2MO de Cesson-Sévigné, une équipe de maîtrise d'œuvre et le cabinet d'architecture PELLEGRINO de Nantes ont accompagné l'association et les professionnels de la maison Saint-Charles dans la construction et l'élaboration de ce projet.

« LES TOURNESOLS »

C'est un pôle d'activités et de soins adaptés et un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des

activités sociales et thérapeutiques aux résidents ayant des troubles du comportement modérés. Aujourd'hui ce pôle existe au cœur de l'établissement et accueille 14 résidents. Son fonctionnement a été reconnu et labellisé par les représentants des autorités de tarification, le 15 décembre 2011.

« LES HIRONDELLES »

Cette unité se compose de 14 chambres. L'environnement architectural adapté apporte une ambiance familiale, une atmosphère rassurante et sécurisante, afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Les locaux sont construits dans le prolongement de l'unité de l'Ouvroir. La volonté du projet de vie de ces deux nouvelles unités est d'accueillir des personnes ayant des comportements perturbateurs modérés dans le cadre de projets spéciaux et de maintenir autour d'eux une ambiance sociale favorable.

LE FINANCEMENT

L'association remercie les partenaires financiers qui ont contribué par leur aide à l'investissement de ce projet qui a coûté environ 3 millions d'euros. La Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie a subventionné le pôle d'activité de soins adaptés « Les Tournesols », Le conseil général de Loire-Atlantique l'unité d'hébergement pour les personnes âgées désorientées « Les Hirondelles ». La commune de Missillac a remis elle aussi une subvention et a garanti des emprunts. Les caisses de retraite, AGGIRC ARRCO et AG2R ont participé au financement de l'ensemble du projet. Pour faciliter l'opération, un Prêt Locatif Social et un prêt complémentaire ont été réalisés auprès du Crédit Mutuel. Pour l'acquisition de matériel des deux unités, un prêt a été contracté auprès de la Mutualité Sociale Agricole. L'association maison Saint-Charles a mis tout en œuvre pour que le financement de ce projet architectural n'alourdisse pas le prix de journée des résidents. Aujourd'hui, la structure accueille 128 personnes âgées de plus de 60 ans réparties en cinq unités de services et un pôle d'activités de soins adaptés. Pour l'amélioration des conditions de travail du personnel, l'association a réalisé une nouvelle lingerie, de nouveaux vestiaires, l'agrandissement de la salle polyvalente et une passerelle. ■

INTERVIEW ANAIS TESSIER

LA CÉRÉMONIE PRÉPARATION MILITAIRE MARINE DU 13 AVRIL 2014

« *Le respect de l'uniforme et de la hiérarchie, la discipline, l'honneur et la patrie ont toujours été mes valeurs* ». Voilà la devise d'Anaïs TESSIER, jeune Missillacaise, stagiaire de la Préparation Militaire Marine de Saint-Nazaire et décorée le dimanche 13 avril dernier à l'occasion de la cérémonie de remise de brevets et insignes qui s'est tenue sur notre commune. Cette manifestation s'est déroulée en deux temps avec, tout d'abord, une cérémonie militaire sur le parvis de la mairie, suivi d'un défilé, puis d'une réception à l'Espace La Garenne où des anciens combattants de Missillac ont également été décorés à l'occasion du 45ème anniversaire de l'association des anciens combattants.

SON PARCOURS

« *À 13 ans, je me suis rendue au salon de l'Orienthèque à Pontchâteau où j'ai eu un premier contact avec le milieu militaire. Une femme officier de la marine m'a alors informé de l'existence de la Préparation Militaire Marine qui ne peut être intégrée avant l'âge de 16 ans. Pendant ma seconde, j'ai découvert le Bac Pro Sécurité et comme j'ai toujours été intéressée par une carrière militaire, je me suis orientée vers ce diplôme. Puis en deuxième année de seconde, j'ai conduit mon avenir professionnel vers la gendarmerie. En parallèle, et car j'aime le contact et venir en aide aux personnes mais aussi assurer leur sécurité, j'ai décidé d'intégrer la Préparation Militaire Marine de Saint-Nazaire.* »

LA PRÉPARATION MILITAIRE MARINE

« *Ma formation au sein de la Préparation Militaire Marine a débuté le 28 septembre 2013 et s'est achevée le 17 mai 2014. Pendant cette période j'ai découvert les métiers de la Marine. J'ai aussi eu l'occasion de visiter les bases navales de Brest et aéronavale de Lann-Bihoué, de monter sur des frégates, de rencontrer des fusiliers. J'ai suivi des cours théoriques sur les missions, les droits et devoirs des marins, appris les grades, l'alphabet international. D'un point de vue pratique, j'ai tiré au FAMAS, conduit un bateau-école à Brest, appris la marche au pas et la discipline et j'ai eu l'occasion de participer à de nombreuses cérémonies commémoratives ainsi qu'à la cérémonie de remises des brevets et insignes de fin de formation durant laquelle j'ai été décorée.* »

SON AVENIR

« *Je passe mon Bac en 2015. Je souhaiterais ensuite passer l'examen de gendarme adjoint volontaire (contrat de cinq ans) puis le concours de sous-officier de gendarmerie. Au préalable, je vais déposer ma candidature pour être réserviste de gendarmerie.* »

La cérémonie de remise de brevets et insignes de la Préparation Militaire Marine qui s'est déroulée sur notre commune le dimanche 13 avril dernier a été un véritable succès. Pour en savoir plus et découvrir toutes les photos, rendez-vous sur le site internet de la Préparation Militaire Marine de Saint-Nazaire :

www.st-nazaire.preparation-militaire-marine.fr. ■

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES HORS-COMMUNE DONT LES PARENTS SONT DOMICILIÉS À MISSILLAC

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

- Candice GOMMÉ
- Clément COCHET
- Maëline ALLAIN
- Léo POULARD
- Raphaël VIGNOL
- Ema PERES
- Primjai REBEILLEAU
- Nolan LE CLAIVE
- Siméon JACQUEMIN
- Luna BOUREZ
- Rose FOURNAISE
- Jules QUERAUD
- Tylio JONEAU
- Aubin JEHANNO
- Hugo CRESPEL
- Faustine PINTE
- Nolann LUCAS
- Tristan LAMBERT SCRIVENER
- Loly PASQUIER
- Tom OLIER
- Shanna THOMAS MACÉ
- Auriana DURAND
- Aïden LE COZ
- Albin TATARD
- Julia NOBLET
- Maël FREDOUILLARD
- Anton LUCAS
- Delya MÉNAGER
- Ziane PERAIS
- Loula REITZ
- Esthéban PERRAUD ROGER
- Zoé LAGRANGE
- Adèle BILLY
- Inès GUILON
- David VIG
- Anna VIG
- Lucas DIOT
- Maxime PRAMPART
- Maëlan MAGRÉ
- Lucas RIOT BOISTUAUD
- Alysse PLAUD
- Louna BOISEAU
- Matis LEVESQUE
- Timéo LEVESQUE
- Baptiste SEBILO
- Noa GODET
- Yanis LE THIEC
- Elyjah PINSARD
- Tiam BONNAUD LEMOINE
- Ewen LE BIHAN
- Nathan LEFEVRE
- Charly GUÉRIN
- Raphaël LELIÈVRE
- Héloïse PRIEZ
- Lya DEUX
- Sybile MAHÉ
- Lana HOUÉE
- Noah LERAY

MARIAGES

NOUS PRÉSENTONS TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À :

- Steeve TREMBLAY et Amélie PINCINI
- Sylvain BIAUNIER et MÉRIEAU Magali
- Erwan HENAFF et Sarah EVAIN
- Mickaël LEMASSON et Manuela DOS SANTOS
- Jérôme MARTIN et Anne-Laure VAILLANT
- Rodrigue PERRAUT et Sandrine JOYOT
- Antoine ALLAIN et Gaëlle DUCLOS
- Frédéric SARDAIS et Cécilia LEBRETON
- Frédéric POIRAUD et Sandrine PANHELEUX
- Eric GUÉHO et Anne-Sophie GICQUIAUD
- Jérôme GOUIN et Adeline PÉRAIS
- Erwan BRIAND et Johanna EON
- Franck GUIHARD et Sophie-Eve HÉDREUL
- Julien BLANCHARD et Audrey GUILLE
- Jean MOISDON et Fabienne RUTIN
- Pascal COISLIER et Laurence THOMAS
- Grégory LEMESTRE et Vanessa MAILLARD
- Jean-Marc MOREAU et Daphnée LE PAPE

DECES

NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES DE :

- Christine LE GLAND épouse RUTIN, 59 ans
- Raphaël JOALLAND, 78 ans
- Marie VAILLANT veuve GRIVAUD, 95 ans
- Jean MOY, 81 ans
- Thérèse GUÉRIN veuve MOYON, 90 ans
- Guy PASTORELLI, 67 ans
- Madeleine BONIN PAROT, 94 ans
- André OLIVAUD, 90 ans
- Patrick LEGRAND, 48 ans
- Jeanne BOIS veuve CHANTIER, 96 ans
- Denise TERRAS veuve MANGUE, 90 ans
- Simone LE ROUZIC veuve CHATAL, 91 ans
- Yvonne BODET épouse BERNIER, 85 ans
- Hervé COGREL, 46 ans
- Joseph LE MAUFF, 71 ans
- Angèle TABARD épouse GUILLOUCHE, 88 ans
- Odette BERTHY veuve LE LOHÉ, 80 ans
- Léon SIBILO, 85 ans
- Gildas GUILLEMOT, 71 ans
- Marie GUIHÉNEUF veuve PERRIOT, 92 ans
- Annic CRESPEL veuve LE CLAIVE, 83 ans
- Ernest SÉROT, 82 ans
- Michel BURBAN, 77 ans
- Annic LEBEAU épouse GUITTET, 86 ans
- Jeannette CRAHÉ épouse RENAUDET, 87 ans
- Marcelle MERLAY veuve MACÉ, 84 ans
- Marie PERRAIS veuve COUVRAND, 94 ans
- Richard ROMAGNOLO, 67 ans
- Marie LE PAPE veuve LE GOFF, 92 ans
- Marie BROUSSARD veuve VAILLANT, 91 ans
- Marie BIZEUL, 79 ans
- Madeleine GIER, 92 ans
- Berthe QUIBAN, 93 ans

DÉCÈS HORS-COMMUNE DE PERSONNES DOMICILIÉES EN NOTRE COMMUNE

NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES DE :

- Marie VAILLANT épouse GUIHARD, 82 ans
- Roger BOURGEOIS, 87 ans
- Louise ALLAIN épouse LEGRAND, 84 ans
- Yvon SARZAUD, 69 ans
- Christiane SORNAIS veuve SEILLÉ, 84 ans
- Josette AGNUS veuve RÉLOT, 80 ans
- René RIVAL, 89 ans
- Madeleine SEILLÉ veuve PERRAIS, 84 ans
- Jeanne GUIHÉNEUF épouse GUIHÉNEUF, 85 ans
- René DOCET, 71 ans
- Paulette GUENNEC veuve LECOQ, 91 ans
- Claude PRIEZ, 79 ans
- Gérard GUIHÉNEUF, 81 ans
- Jean-Claude ARROUET, 67 ans
- Henri BELLIOT, 67 ans .

CALENDRIER DES FÊTES

OCTOBRE		
5	FÊTE DES NOIX	*Bergon*
11	REPAS ASSOCIATION TERRES EVOLUTION 44	*Espace aux Mille Fleurs*
20	DON DU SANG	*Espace aux Mille Fleurs*
24	TOURNOI DES NON LICENCIÉS-TENNIS DE TABLE	
24	REPAS DE L'AMICALE DES RETRAITÉS	*Espace aux Mille Fleurs*
NOVEMBRE		
NOV et DÉC	EXPOSITION BIBLIOTHÈQUE	
9	LOTO ÉCOLE SAINT-JOSEPH	*Espace aux Mille Fleurs*
11	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE	*Espace La Garenne*
15	CONCOURS DES MAISONS FLEURIES REMISE DES PRIX	*Espace La Garenne*
15 et 16	CONCOURS DE BELOTE - JUDO	*Espace aux Mille Fleurs*
29	ANIMATION ET HEURE DU CONTE	*Bibliothèque – 15h30*
DÉCEMBRE		
5 et 6	TÉLÉTHON MISSILLACAIS	
6	SAINTE-BARBE DES POMPIERS	*Espace aux Mille Fleurs*
7	MARCHÉ DE NOËL CAP CALLISSIM	*Espace aux Mille Fleurs*
12	REMISE DES TROPHÉES DE LA VILLE	*Espace La Garenne*
14	ARBRE DE NOËL ECOLES SAINT-JOSEPH ET SAINTE-LUCE	*Salle des Sports*
14	ARBRE DE NOËL DU JUDO	*Espace aux Mille Fleurs*
22	DON DU SANG	*Espace aux Mille Fleurs*
26 AU 31	TOURNOI JEUNES TENNIS	

PROGRAMME SAISON CULTURELLE 2014-2015

OFFICE CULTUREL
MISSILLAC
Saison 2014-2015

Espace La Garenne
9, rue Saint Charles / 44780 Missillac / Tél. 06 82 44 49 03

Festival de musique du monde

Du 12 au 23 mai 2015

Le samedi 23 Mai
à 20h30
Espace la Garenne
à Missillac

Dans le cadre du festival "les guitares vagabondes" en partenariat avec les communes de Pontchateau, St-Lyphard et St-Gildas-des-bois

Tango Jazz and Co

Tout un concert sur le thème du tango argentin (Astor Piazzolla, Carlos Gardel...) et des rythmes latins (Carlos Jobim,...), telle est la proposition du groupe «Tango Jazz and Co».
Avec Gérard au bandonéon et à la clarinette, Nicolas au piano, Claude à la contrebasse, Marc à la guitare et Elisabeth au chant.
Tarifs : plein 10 € - Adhérents et 12-20 ans : 5 € -12ans : gratuit
Espace La Garenne

Le mardi 12 mai à Pont-Château
Gypsy Eyes
(trio de guitares)

Le vendredi 22 Mai à St-Lyphard
Duo Malassi-Sanchez
duo Guirare Flamenco.
www.duomalassisanchez.com

SOIRÉE... Cabaret

Samedi 11/10/2014 20h30

Dans le cadre du festival « les terres défrichées » avec les communes de Nivillac, St-Dolay, St-Lyphard, Marzan, La Roche-Bernard et Muzillac.

Morwenna et Joël Bosc

Joël Bosc chante Brassens
Auteur, compositeur, interprète, Joël Bosc est aussi un fidèle du répertoire de Georges Brassens. Il revisite ses chansons, connues et moins connues, voire des textes totalement méconnus mis en musique après sa mort par divers compositeurs.

Morwenna
Morwenna tourne la manivelle de sa boîte à musique, son orgue de Barbarie. Avec passion et sans fard, elle déroule ses cartons perforés, avec un timbre chaud, enjôleur et pimpant. Jamais recroquevillée derrière ses illustres prédécesseurs (Piaf, Trénet, Gainsbourg, Ferré, Vian...), Morwenna affiche une farouche envie de partager ses petits morceaux du passé. Fredonnez avec l'orgue de barbarie, grâce aux textes qui vous sont distribués !
Tarifs : plein 10 € - Adhérents et 12-20 ans : 5 € -12ans : gratuit
Espace La Garenne

SPECTACLE... Jeune Public

Jeudi 6/11/2014

3 représentations programmées pour les écoles primaires et la maternelle de Missillac

La potion rigolophonique de Rekupertou

Un spectacle interactif où un conteur musicien raconte et joue les mésaventures de « Rékupertou » un personnage qui saura résoudre les problèmes environnementaux posés à son oasis natal grâce à son inventivité.
Il a en effet la capacité de transformer n'importe quels déchets du quotidien en instruments de musique aux sonorités surprenantes et mélodieuses en direct face aux yeux et aux oreilles étonnés de son public.
Textes, jeux et musique se répondent pour entraîner les enfants dans une aventure totalement originale.

Dates cinéma Familles Rurales

13/09 à 20H30
18/10 à 20H30
20/10 à 14H30
22/11 à 20H30
26/12 à 14H30
27/12 à 20H30
24/01 à 20H30
13/02 à 14H30
14/02 à 20H30
21/03 à 20H30
17/04 à 14H30
18/04 à 20H30
15/05 à 14H30
16/05 à 20H30
20/06 à 20H30
22/06 à 14H30

Les séances de 14h30 sont destinées à un jeune public.

15 au 20 août 2015
Festival des Rencontres franco-americaines de musique de chambre

Journée peinture en plein air

Dimanche 21 juin 2015

GRATUIT

Les artistes, à partir de 12 ans, sont invités à donner leur vision de différents sites du territoire communal :

« Inscriptions et renseignements à partir de 8h à l'Espace La Garenne »

préinscriptions possibles au 06 82 44 49 03

Venez découvrir la commune à travers les œuvres exposées et rencontrer les artistes à partir de 17h à l'Espace la Garenne

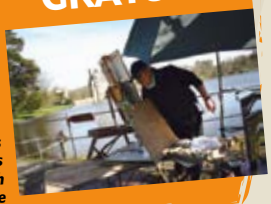

SOIRÉE... Magie

Samedi 29/11/2014 20h30

1re partie : **Mister ROBINSON**

Entrez dans un univers de rêve, de poésie et d'humour. Mister Robinson, jeune magicien présente son spectacle « Magicalement Vôtre «. Un mélange de magie générale, de manipulations, de mîmes, d'interactions avec le public et de grandes illusions avec beaucoup de clins d'œil au 7e Art pour le plaisir des petits et des grands !

Suivi de **WILLOW**

La magie, Willow est tombé dedans quand il était tout petit. Les années ont passé, il s'est perfectionné, sa magie est maintenant totalement bluffante. Il a trouvé son personnage, burlesque, joueur ! Magicien facétieux, Willow est également un artiste du ballon. Ses numéros lui ont valu plusieurs passages TV et de nombreux prix. Récompensé aux championnats de France de magie, en catégorie « magie pour enfants », Willow sait vraiment faire rêver chacun de nous… quel que soit l'âge, collant parfaitement à « l'esprit de Noël ». Pour les adultes, son expérience de plus de 6 ans dans un cabaret de la région genevoise lui permet aujourd'hui de proposer une multitude de numéros, à la fois drôles et magiques, mais surtout uniques, et d'une qualité irréprochable.

Tarifs : plein 10 € - Adhérents et 12-20 ans : 5 € -12ans : gratuit Espace La Garenne

JOURNÉE... Théâtre

Vendredi 27/02/2015

Spectacle programmé pour les écoles de Missillac

Le Bal des Cadeaux

Par la Cie de Masques

Un magicien et une fée viennent distribuer des cadeaux aux enfants. Leur valise n'étant pas assez grande, ils vont devoir satisfaire tous les enfants en partageant des histoires. Un drôle de bonhomme sans tête, une grenouille à grande bouche, un cerf aux bois d'or…

Et à **20h30** : **Les 40es Délirants**

Un récit de Raymond Devos

C'est un voyage. La traversée d'un «désert dans l'imaginaire». Celui du mime Max, entraîné dans la recherche des « petites femmes voilées » par un spectateur surnommé Duke. Et la Caravan d'Ellington nous accompagne alors tout le long du récit. Ici, on traverse la mer, sans bouger. En laissant ouverte la porte de l'esprit. Et on débarque sur l'île des Robinsons, où Max, perdu, va tenter de retrouver son propre imaginaire, son propre désert et sa propre réalité. Il envoie à la mer des bouteilles et embarque avec les habitants dans leur Arche, pour un exode vers la réalité. Le voyage passera par les Quarantièmes Délirants… *« Quand on a la prétention d'entraîner les gens dans l'imaginaire, il faut pouvoir les ramener dans le réel, et sans dommage… »* Raymond Devos.

Mise en scène/interprétation : Yves-Marie Le Texier. Avec le soutien de la Cie des Masques

Tarifs : plein 10 € - Adhérents et 12-20 ans : 5 € -12ans : gratuit Espace La Garenne

SOIRÉE... Hip Hop

Samedi 11/04/2015 20h30

Avec en 1re partie le maintenant traditionnel **Battle Hip-Hop**

Suivi du **concert** de : **HHH**

Après un démarrage à Tours, le trio HHH est dorénavant installé à Nantes. Fort d'un premier EP - Hap Hip Hop - sorti en 2013, HHH développe sa carrière scénique et partage son hip-hop nouvelle génération, subtil et festif.

Nathan distille des cuivres jazzy, des mélodies pop, des riffs de guitare à la distorsion gonflée et des lignes de basse qui tabassent. Basile, aux scratches, gonfle l'ambiance à coups de rythmiques soignées. Flo se joint à l'alchimie musicale des deux compères pour poser un flow habile déballé en espagnol, anglais et français. Que ce soit en live ou en studio, HHH sert une juste cause : la fête !

Repéré sur les festivals Terre de Son et Aucard de Tours, le groupe a déjà embarqué le public sur une cinquantaine de dates en 2013.

Ecoutez les sur : http://hhhband.bandcamp.com

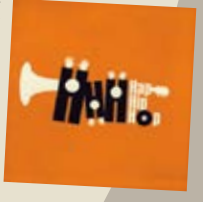

Tarifs : plein 10 € - Adhérents et 12-20 ans : 5 € -12ans : gratuit
Espace La Garenne